3me Année - N. 642 - Ed. A

CINQ CENTIMES

Mardi 11 et Mercredi 12 Juillet 1916

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS; ceux-ci prennent cours les

1 Janv. 1 Avril 1 Juillet 1 Octob

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois 1 Mois
Fr. 3.00 - Mk. 2.40 Fr. 1.50 - Mk. 1.20

TIRAGE : 75.000
PAR JOUR

Le Bruxellois

RÉDACTEUR EN CHEF :
Marc de SALM

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente :
BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES
— La ligne
Faits divers et Echos . fr. 2.00
Nécrologie 2.00
Annonces commerciales . 1.00
» financières . . . 0.50

PETITES ANNONCES
La petite ligne 0.20
La grande ligne. 0.50

TIRAGE : 75.000
PAR JOUR

Lettre ouverte à M. Henry Carton de Wiart, Ministre de la Justice

Le «Nieuwe Rotterdamsche Courant» du mardi 27 juin 1916, édition du soir C, publiait l'entrefilet suivant, émanant visiblement d'une source officieuse sinon officielle. En voici le texte néerlandais dont nous avons publié la traduction :

BELGIE. — Havre, 26 Juni. (Part.) — De Belgische minister van justitie heeft een comité van juristen en ambtenaren benoemd om maatregelen te beramen tegen Belgen, die de belangen van het vaderland hebben verraden, en tegen schrijvers, die tegen de Belgische zaak hebben geschreven.

Parmi tant de gestes plus ou moins opportuns, que s'est permis depuis le 2 août 1914 notre Gouvernement, dont vous êtes, M. le Ministre, une des lumières, il n'en est peut-être pas un seul qui revête un caractère d'aussi haute importance sociale et qui atteste un aussi singulier souci de l'application de la justice distributive, dont la mission incombe au Ministère dont vous êtes le titulaire. Vous allez donc faire sévir, au nom de la Loi, du Roi et de la Patrie contre les « traitres aux intérêts de la Belgique » et contre « les écrivains (les journalistes aussi sans doute) qui ont écrit contre la cause belge » telle que vous l'entendez.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative que consacre le premier paragraphe de ce communiqué officieux. Nous sommes toutefois douloureusement émus de la constatation officielle que ce geste souligne. Il est, en effet, l'aveu écrasant de l'indignité de trop de Belges qui ont « trahi les intérêts de la Patrie », en volant outrageusement leurs compatriotes en deuil et ruinés par la guerre. Cet aveu consacre d'une façon trop éclatante, que nous aurions souhaité ne point mériter, la légitimité de la campagne entreprise par *Le Bruxellois* contre les fraudeurs, les sophistiqueurs, les monopoleurs, les empoisonneurs, les escrocs et autres voleurs qui, depuis bientôt deux ans, ont pu impunément, à la barbe de *nos* autorités et de *vos* magistrats, s'enrichir scandaleusement, en aggravant, d'une manière insensée et inoubliable, les conséquences du malheur national.

Nous espérons bien, M. le Ministre, que par voie d'extension logique, vous comprendrez parmi les justiciables de votre Haute Cour d'exception non seulement les bandits de tout rang qui ont amassé des fortunes odieuses en exploitant la faim et la misère du peuple, mais encore ceux de *vos* magistrats, et ils sont, hélas! beaucoup trop nombreux pour l'honneur de notre Patrie, dont la mollesse, l'incroyable indolence et l'insouciance coupable ont laissé se rouiller entre leurs mains le glaive de la Justice et ne l'ont point, comme c'était leur strict devoir de citoyens et de fonctionnaires, levé hardiment pour frapper sans pitié tous ceux qui, abusant de la soi-disant *Trêve des partis* et du silence collectif nous imposé par l'*Union sacrée* devant l'ennemi, ont rançonné sans merci la nation tout entière, ont empli leurs coffres-forts, se sont emmillionnés parfois, tout en affichant avec impudeur les insignes et les marques extérieures du patriotisme le plus chauvin comme le plus intéressé. Sur les pointus hypocrites, brebis galeuses au sein du troupeau, qui se révélèrent les patriotards les plus enragés, qui fomentèrent les divisions entre citoyens dont ils suspectaient le civisme; qui créèrent des *comités de surveillance occulte;* qui dressèrent des *listes noires de proscriptions* futures, auxquelles sont promises tant de victimes innocentes; qui organisèrent dans l'ombre et le mystère la soi-disant conspiration de la *Fédération des Patriotes Belges*; sur tous ceux-là, dont, s'ils étaient sincères, la place était au front, non ici, vous laisserez tomber enfin la glaive de la Justice et vous traînerez devant votre *Haute Cour* tous ces mauvais bergers qui, au fond, se moquent de notre chère Patrie et ne font mine d'en être les plus ardents défenseurs que parce qu'ils espèrent continuer à en retirer le plus de bénéfices et d'avantages de tout genre.

Vous traduirez également devant votre Haute Cour certains de nos magistrats communaux, quelques-uns de nos mayeurs de village notamment qui, sous prétexte de ne pas avoir l'air d'aider les Boches à atténuer pour nous les rigueurs de la guerre, — même lorsque les arrêtés et les décrets de l'occupant n'étaient manifestement publiés que dans l'intérêt des Belges eux-mêmes, — ont, de propos délibéré, saboté non seulement les lois urgentes, codifiées par les gouverneurs allemands, mais même et surtout les propres arrêts de notre Roi, de notre Gouvernement et de vous-même, Ministre de la Justice. En vous retirant à Anvers et, de là, à Ostende, puis au Hâvre, vous nous avez laissé des arrêtés et des lois punissant les accapareurs. Ces lois complétaient l'arsenal, déjà suffisant, de l'ancien Code.

Le décret de notre Roi proclamant la Loi Martiale n'avait fait que renforcer la légitimité de toutes ces mesures de défense économique et sociale. *Nos* autorités (ne parlons pas des froussards enfuis à l'étranger en lâches déserteurs de leur poste) avaient le *devoir* d'appliquer avec la dernière énergie, comme le fit le bourgmestre Max, vos arrêtés, nos lois et aussi les décrets que l'occupant édictait légalement, d'après la Convention de La Haye, pour assurer le maintien de l'ordre et sauvegarder autant qu'il se pouvait la vie économique du pays envahi. Eh bien! M. le Ministre, vous savez aussi bien que nous de quel insigne relâchement ont fait preuve certaines de *nos* Autorités, certains des détenteurs du pouvoir, n'osant frapper, n'osant sévir, n'osant assumer aucune initiative ni aucune responsabilité, laissant en fin de compte aux Allemands l'obligation de remplir pour eux leurs devoirs, afin d'obvier, dans la mesure du possible, aux maux nés de l'incurie de ceux que nous continuons à payer intégralement beaucoup trop cher pour ce qu'ils valent.

Ce réquisitoire ne vise pas les très honnêtes gens, dont la minorité d'élite fait d'autant mieux ressortir le contraste pénible avec la majorité fautive, et qui ont notablement consacré tous leurs efforts au bien public en défendant les intérêts de leurs mandants, nous rendant ainsi des services inoubliables, que nous serons les premiers à supplier notre Roi et le Gouvernement de récompenser. Mais votre Haute Cour devra attraire devant ses juges tous les autres qui ont failli à leur mission sacrée et elle devra les frapper sans pitié et sans miséricorde.

Hélas! il nous faut ici nous séparer de vous, quand on prétend vous faire englober parmi les justiciables de votre juridiction d'exception les écrivains qui, dit-on, ont « écrit contre la cause belge, c'est-à-dire contre votre politique.

La première catégorie des futurs accusés a péché contre la justice élémentaire; leurs délits sont, en effet, des crimes de droit commun et punissables comme tels; l'incurie de certaines autorités, ou l'indolence de certains magistrats ne sont, en fait, passibles que de peines disciplinaires ou d'ordre administratif. Il en va autrement si vous tombez dans l'arbitraire de la répression politique, des vengeances ou des représailles de parti, dont seraient victimes des journalistes ou des écrivains coupables, aux yeux des gouvernants actuels, de n'avoir *JAMAIS, ni avant le 2 août 1914, ni depuis,* partagé les idées du monde officiel sur la guerre et ses causes et sur les conséquences ou les devoirs de la neutralité de la Belgique. En vous érigeant en juge suprême d'opinions qui ne sont point les vôtres, mais qui sont cependant celles d'une foule de Belges, de pas mal de vos coreligionnaires politiques et même de certain chef vénéré d'un parti que vous connaissez bien, vous deviendriez à la fois *juge* et *partie* au procès et les jugements de votre Haute Cour ressembleraient étrangement à des services exigés et rendus plutôt qu'à des arrêts. L'impartialité en serait absente comme elle resterait étrangère à la genèse même de semblables poursuites dictées par l'arbitraire et la passion politique.

Sous les yeux de l'ennemi il fallait, dit-on, *se taire.* Passe encore pour des fonctionnaires qui représentent le Gouvernement absent. On peut, à la rigueur, interpréter cet ukase comme étant susceptible de leur être étroitement appliqué; car un fonctionnaire, pas plus qu'un soldat ou un prêtre, n'est pleinement libre, vu qu'il est salarié de l'Etat, d'arborer et de défendre des thèses contraires aux idées des maîtres du moment. Ceux-ci le payent, avec l'argent de tous il est vrai, même de leurs ennemis politiques; mais de par notre passé historique et nos traditions déplorables de luttes confessionnelles, de querelles de partis, cet usage abusif de l'exercice du pouvoir a dégénéré en loi virtuelle constante, et nul gouvernement n'a su jusqu'ici respecter pleinement l'indépendance d'opinion de ses fonctionnaires.

L'écrivain ou le journaliste, non inféodé au pouvoir régnant, sans attache avec le Gouvernement ou les ministères et autres organismes administratifs, était, avant le 2 août 1914, et il l'est resté depuis lors, *un citoyen absolument libre, indépendant, autonome, ne relevant que de sa conscience et de Dieu, s'il y croit.*

Le lock-out des directeurs de journaux qui, obéissant à un mot d'*ordre*, ont jeté les journalistes sur le pavé, *sans prendre leur avis,* le 20 août 1914, à l'entrée des Allemands à Bruxelles, les a, en outre, libérés par le fait même de toute entrave en ce qui concerne l'expression de leurs jugements personnels. Et cela est d'autant plus logiquement vrai, M. le Ministre, que (c'est le cas pour l'auteur de ces lignes) les directeurs de la presse qui les faisait vivre les ont mis brutalement sur le pavé avec, comme viatique vers un avenir incertain et douloureux, un misérable secours octroyé par charité pour un terme de six mois (dont le dernier ne fut même pas payé), secours qui ne fut consenti, après de pénibles débats, que contre promesse signée de se considérer en fait comme licenciés sans autre forme de procès et en renonçant à toute revendication ultérieure, dût la guerre durer un siècle! Or, ceux-là furent encore les mieux lotis, car certains journaux ne payèrent même rien du tout à leurs rédacteurs. Bien plus, il y en eut où on leur ferma les bureaux de rédaction sans même les prévenir que le patron s'était éclipsé ou enfui à l'étranger.

Des journalistes, pères de famille ou trop vieux pour servir de chair à canon, furent ainsi, du jour au lendemain, placés par l'égoïsme patronal en face de l'angoissante question du pain quotidien à procurer, *coûte que coûte,* à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs vieux parents. Quelques-uns (et j'en fus) se risquèrent dans le maquis du commerce de l'alimentation de guerre. Mal préparés à cet avatar où on les exploitait à outrance, au trafic où ont réussi tant d'escrocs qui avaient un poil dans la main, ils n'y récoltèrent que déboires et découragement. Quelques confrères, intrigants ou pistonnés, s'accrochèrent à la caisse de l'Association de la Presse, ou s'embrigadèrent dans les Comités ou dans le personnel des services nouveaux créés par les communes et le Comité National. Ce furent des privilégiés.

Les autres mangèrent de la vache enragée jusqu'à ce que, leurs entrailles criant famine, ils durent, devant le papier timbré de l'huissier, travailler de leur métier maudit pour vivre.

Saint Thomas d'Aquin, dans sa *Somme Théologique*, le jésuite Suarez et tous les grands casuistes, même laïques, font à l'homme un *devoir imprescriptible* de chercher, selon la parole de saint Paul, *à travailler pour vivre, lui et les siens. Saint Thomas d'Aquin ORDONNE même de VOLER plutôt que de se suicider en se laissant mourir de faim.* Et vous voudriez, M. le Ministre, vous, l'ancien socialiste vert hissé au pinacle, vous qui, avec l'abbé Pottier, feu l'avocat Auguste Lelong et votre collègue M. Jules Renkin, aujourd'hui ministre des Colonies et d'autres arrivistes, avez tonné jadis, dans l'*Avenir Social*, contre tous ceux qui empêchent l'herbe de pousser et dénient à la créature humaine son *droit à la vie et au travail*, vous voudriez parodier le geste des tyrans qui, tels de vulgaires Constens, érigent des *Hautes Cours* comme des guillotines pour anéantir tous ceux qui ne sont pas à genoux devant leur infaillibilité! Allons donc! Nous ne sommes plus au temps de l'Inquisition et vous n'allez pas jouer au Duc d'Albe. Nous avions et nous gardons le *droit absolu de penser* tout haut ce que tant d'autres murmurent, à savoir que le pacte de notre neutralité fondamentale, s'il nous conférait le *droit*, sinon le *devoir*, de résister par la force à tout envahisseur violant notre sol, ne nous *obligeait* nullement à nous allier en fait à un groupe de belligérants, en risquant de ce chef l'anéantissement de la Patrie.

Il fallait, depuis le 10 juin 1884, depuis plus de trente ans que vous détenez le pouvoir, armer la Nation tout entière, comme l'a fait la Suisse. Les avertissements ne vous ont pas manqué. La Belgique eût été alors à même de défendre sa neutralité sérieusement et l'armée allemande se sachant couverte sur son flanc droit, ne serait jamais entrée en Belgique. La guerre serait finie depuis plus d'un an et des millions d'hommes auraient été épargnés. Après la chute de Liége, de Namur et d'Anvers, il fallait arrêter le massacre des Belges. Quand on n'est pas mieux préparé à la guerre que nous ne l'étions, on ne la fait pas ou du moins on ne s'entête pas à la continuer pour servir des intérêts qui nous sont étrangers; comme c'est le cas actuel.

Or, par vos actes, le statut antérieur de la Belgique ne revivra plus, quelle que soit l'issue de la guerre actuelle.

Voilà ce que chacun a le droit de penser et de dire.

On ne punit jamais des « délits » d'opinion, sans s'exposer, au tribunal de l'impartiale Histoire, à être taxé de tyrannie politique. Aussi nous sommes tranquilles à ce sujet. Le zèle malencontreux d'un plumitif courtisan, qui a mal compris votre pensée, vous aura mal servi.

Aussi avez-vous bien mérité de la Patrie en refusant d'obéir à l'Angleterre, en ne signant pas la convention de Londres qui eût achevé de nous lier à jamais.

La paix conclue, nous serons les premiers à amnistier, comme vous, des fautes et des erreurs peut-être généreuses; nous aiderons le Pouvoir, *quel qu'il soit*, à cicatriser les plaies d'hier; nous pardonnerons, à l'instar du Christ, tout le mal que nous ont fait amis et ennemis, et nous prêcherons l'apaisement et la réconciliation nécessaires.

Avec vous, n'est-ce pas M. le Ministre, nous répéterons la prière que le Divin crucifié murmurait sur le Golgotha et nous redirons : *Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savaient ce qu'ils faisaient.*

Cette guerre fut une folie incompréhensible.

Tel sera le verdict ultime de l'Histoire. Cet effroyable cataclysme, s'il n'est pas une expiation exemplaire mérités par l'humanité moderne, restera, aux yeux du philosophe étonné, comme la plus colossale erreur, fruit du plus inimaginable égarement, de la plus incommensurable aberration collective que l'homme — *Homo Sapiens!* — ait pu concevoir et commettre...

Marc de Salm.

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

Théâtre de la guerre à l'Ouest

BERLIN, 10 juillet (communiqué de midi).

Sur les deux rives de la Somme, on continue à se battre avec fureur. Toujours de nouveau, nos braves troupes renvoient les assaillants dans leurs positions d'attaque, et si, quelque part, elles ont été forcées de céder momentanément à la houle déferlant en vagues ininterrompues, leur prompte contre-attaque la fait reculer aussitôt. C'est ainsi que nous avons repris de haute lutte le bois de Trônes aux Anglais, qui y avaient pénétré, et la ferme de La Maisonnette et le village de Barlieux aux Français; c'est ainsi encore que nous nous sommes poussés pas à pas vers l'ennemi établi dans Hardecourt. Pour la possession d'Ovillers, on se bat dans un corps à corps sans relâche.

Les Français ont pris pied dans le village de Biaches. Entre Barleux et Belloy, leurs nombreuses attaques se sont complètement écroulées sans leur rapporter autre chose que des pertes immenses. Plus à l'ouest, nos feux de barrage les ont empêchés de déboucher de leurs tranchées. Entre la mer et les bords de l'Ancre, dans la région de l'Aisne, en Champagne et à l'est de la Meuse, la canonnade a eu des moments de recrudescence. L'infanterie est entrée en action à l'ouest de Warneton, à l'est d'Armentières, aux environs de Tahure et sur la lisière ouest de l'Argonne, où nous avons repoussé des détachements français prenant l'offensive. Près de Hulluch, de Givenchy et de Vauquois, nous avons, avec un succès marqué, fait exploser des fourneaux de mines. Le service d'aviation a été très actif de part et d'autre.

Nos aviateurs ont abattu cinq avions ennemis (un près de Nieuport-Bains, deux près de Cambrai, deux près de Bapaume) et deux ballons captifs (l'un près de la Somme, l'autre près de la Meuse). Les lieutenants Walz et Gerlich ont mis hors de combat chacun son quatrième adversaire, le lieutenant Leffers son cinquième et le lieutenant Parschau son huitième. A ce dernier, S. M. l'Empereur a conféré l'ordre Pour le Mérite, en récompense de ses exploits exceptionnels.

Théâtre de la guerre à l'Est

Dans la partie nord du front, rien de particulier à signaler, sauf une attaque russe, tentée sans succès, aux environs de Skofova (à l'est de Gorodischtsche).

Armées du général von Linsingen :

L'ennemi, tâtant le terrain dans la direction de la ligne du Stochod, a été repoussé partout. Les attaques poussées à l'ouest et au nord-ouest de Luck ont échoué également. Des escadrilles d'avions allemands ont, avec succès, attaqué les cantonnements ennemis à l'est du Stochod.

Armée du général comte von Bothmer :

Entreprises de patrouilles et combats heureux dans le terrain situé devant nos lignes.

Dans les Balkans

Nos avant-postes au sud du lac Doiran ont repoussé des détachements ennemis à coups de feu.

AUTRICHIENS

VIENNE, 10 juillet.

Théâtre de la guerre russe

Journée relativement calme hier. Des attaques isolées de l'ennemi ont été repoussées.

Théâtre de la guerre italien

Au front de l'Isonzo, l'activité combattive s'est limitée au feu d'artillerie et aux combats aériens. Nos hydroavions ont de nouveau jeté des bombes sur les chantiers Adria. Entre la Brenta et l'Adige, des combats acharnés ont eu lieu en plusieurs endroits. De forts contingents d'alpins ont exécuté, au sud-est de la Cima Dieci, plusieurs attaques qui, avec les plus lourdes pertes ennemies, ont été repoussées par des détachements de notre 17e et de notre 50e régiment d'infanterie; plus de 800 cadavres italiens se trouvent devant nos tranchées. Une poussée ennemie tentée durant la nuit échoua dans la région du mont Interrotto. Dans le secteur à l'est de la vallée de Brand, des détachements alpins attaquèrent le val Morbia et le mont Corno, puis prirent possession de la montagne, mais la reperdirent grâce à la contre-attaque de nos vaillants fusiliers tyroliens, auxquels 455 Italiens durent se rendre en cet endroit.

Théâtre de la guerre Sud-Est.

Aucun changement.

Evénements sur mer.

A la levée du jour, notre croiseur «Novara» a rencontré dans le détroit d'Otrante un groupe de quatre — ou bien, selon les avis unanimes des prisonniers capturés par nous, — de cinq vapeurs anglais de surveillance qui étaient armés, mais ont été tous détruits par le feu de nos canons. Tous ces vapeurs ont sombré en flammes, trois d'entre eux après explosion de leurs chaudières. Le «Novara» ne put sauver que neuf Anglais de tous leurs équipages.

TURCS

CONSTANTINOPLE, 10 juillet. — Communiqué du quartier général de dimanche. —

Au front de l'Irak et en Perse, pas de changement.

Au front du Caucase, sur l'aile droite, rien d'important, sauf des escarmouches entre détachements d'éclaireurs. Une attaque ennemie contre un secteur au centre a été repoussée avec grandes pertes pour les Russes. Nous avons fait 35 prisonniers. A l'aile gauche, nous avons repoussé complètement de faibles attaques ennemies. Sinon, rien à signaler.

ANGLAIS

LONDRES, 9 juillet. — Rapport officiel du général sir Douglas Haig :

Entre l'Ancre et la Somme, l'activité combattive a été beaucoup moindre, la nuit dernière, que les deux derniers jours. Nous avons continué à progresser aux environs d'Ovillers. Dans un autre secteur, nous avons enlevé un groupe de bâtisses fortifiées. Les Allemands n'ont plus essayé de nous reprendre les positions tenues par nos troupes au nord de Givenchy. Après une violente canonnade des secteurs occupés par des troupes de Nouvelle-Zélande, l'ennemi, après une forte attaque locale, a réussi à pénétrer dans nos tranchées en un endroit; toutefois, au bout d'une demi-heure de combat, il en a été rejeté par les troupes de Nouvelle-Zélande. De nombreux Allemands tués se trouvent dans nos tranchées.

LONDRES, 10 juillet. — Communiqué de dimanche :

L'artillerie ennemie a été active. Combats d'artillerie dans différents secteurs. Nous avons continué à progresser régulièrement vis-à-vis de Stubborn et dans le voisinage d'Ovillers. L'ennemi a tenté l'après-midi deux furieuses contre-attaques sur nos nouvelles positions dans la forêt de Trônes, s'efforçant de rattraper ses pertes de la semaine passée; mais ces deux attaques se sont complètement écroulées sous notre canonnade.

FRANÇAIS

PARIS, 9 juillet, 3 h. P. M. — De part et d'autre de la Somme, nuit calme. Le chiffre total des prisonniers capturés par nous dans la journée d'hier pendant l'attaque d'Hardecourt, est 633, dont 10 officiers.

Sur le front nord de Verdun, l'ennemi a bombardé d'une façon continue les secteurs de Chattancourt, de Fleury et de la batterie de Damloup. A l'ouest de la forêt d'Apremont (en Argonne), l'ennemi a tenté deux coups de main sur nos positions de la Croix-Saint-Jean. Un des détachements ennemis qui avait réussi à pénétrer dans une de nos tranchées en a été immédiatement chassé par nos grenadiers. L'autre détachement a été dispersé avant d'avoir pu atteindre nos lignes.

Dans les Vosges, après un vif bombardement, l'ennemi a attaqué hier en fin de journée un de nos ouvrages au sud du col de Sainte-Marie. L'attaque a échoué sous nos feux.

Dans la nuit, une petite opération effectuée par nous au Sudel (nord de l'Hartmannsweilerkopf), a parfaitement réussi. Nous avons ramené 14 prisonniers et pris une mitrailleuse.

PARIS, 9 juillet, 11 h. P. M. — Au nord de la Somme, aucun événement à signaler. Au sud de la Somme, nous avons, au cours de la journée, engagé une action offensive à l'est de Flaucourt, sur un front de 4 kilomètres environ, depuis la rivière jusqu'au nord de Belloy-en-Santerre. Sur toute la ligne d'attaque, nos troupes ont enlevé les positions ennemie, sur une profondeur de terrain de 1 à 2 kilomètres, et se sont emparées du village de Biaches.

Elles ont établi leurs positions sur une ligne qui va de ce village jusqu'aux abords de Barleux. Au cours de ces actions, nous avons fait 300 prisonniers.

Sur les deux rives de la Meuse, assez grande activité de l'artillerie, notamment dans les secteurs de Fleury et du bois Fumin.

RUSSES

PETROGRAD, 9 juillet. — Au front de l'ouest, continuation de l'offensive des vaillantes troupes du général Lebscha dans la direction du Stochod inférieur; l'ennemi s'est replié en grand désordre. Au sud du chemin de fer Sarny-Kowel, nous avons pris, après un combat, les localités de Kulewicze et Kazowka. Plus loin au sud, dans la région des villages d'Arsenowicz, Ivanowka, Dujeczn, de violents incendies ont éclaté. Hier, après un combat acharné, les troupes du général Letchinsky ont occupé Delatyn qui, en Galicie méridionale, est le point de jonction du chemin de fer le plus important (à l'ouest de Kolomea). Aux endroits abandonnés par l'ennemi, nous avons capturé des dépôts de munitions, du matériel de guerre, particulièrement des cuirasses en acier, des grenades à main, des cartouches et du fil de fer. Dans le secteur situé à l'est-nord-est de Baranowitschi, continuation des combats acharnés contre l'ennemi, qui résiste avec une furieuse obstination.

ITALIENS

ROME, 9 juillet. — Dans le bassin de l'Astico supérieur, on signale une progression de notre infanterie dans le bassin de Molino et le long de la direction de la vallée de l'Astico. A Forni, nous avons rassemblé des armes, des munitions et du matériel de guerre abandonnés par l'ennemi. Sur le plateau des Sept-Communes, le brouillard épais d'hier a entravé le tir de l'artillerie. Dans le secteur du front situé plus au nord, nous avons pris d'assaut des retranchements ennemis au nord du mont Chiesa, et nous nous sommes emparés du col Agnella. Nous avons fait 40 prisonniers. Dans la vallée supérieure de Campelle, nos troupes ont occupé le col San Giovanni. Le long du front de l'Isonzo, activité de l'artillerie ennemie, principalement dans les secteurs de Tolmein et de Plava, ainsi que sur les hauteurs au nord-ouest de Görz; partout, notre artillerie lui a donné la réplique. Dans la région de Monfalcone, nous avons repoussé, la nuit du 7 au 8 juillet, deux nouvelles tentatives d'attaque de l'ennemi contre les positions récemment conquises par nous.

Dernières Dépêches

QUI EST LE MAITRE SUR MER ?

Genève, 11 juillet. — L'expert naval de l'« Information » de Paris, l'amiral X..., soulève la question, relative à la domination sur mer. Qui en est le maître? Dans la mer du Nord, ainsi que dans la Méditerranée, les torpillages et des saisies de vapeurs continuent de plus belle. Il semble que les torpilleurs de la haute mer de Zeebrugge sont les maîtres de la partie septentrionale du canal de Calais, arrêtant et visitant, sans être gênés, la malle-poste faisant le service entre la Hollande et l'Angleterre. Et dans la mer Baltique? Est-ce

qu'on ne dit pas que les Allemands y ont eu une rencontre heureuse et qu'ils y effectuent une concentration de vaisseaux de ligne à Danzig! Quelques-uns parlent même de monitors allemands qui paraîtraient, — destinés pour des opérations côtières — probablement devant la Courlande ou l'Esthonie, comme en son temps, en 1915, d'ailleurs trop tard, les monitors anglais devant les Dardanelles. A tous les points de vue, il est difficile de répondre à ces questions.

Les quatre lignes suivantes ont été coupées par la censure, mais on peut deviner par la suite ce qu'elles ont voulu dire : L'inactivité complète de la flotte anglaise depuis le 31 mai surprend beaucoup de personnes d'une manière fâcheuse. On s'attendait à toute autre chose et même ceux qui eurent des espérances les plus modestes, ont-ils cru le moins du monde qu'une flottille considérable allemande irait *20 jours après la victoire navale de nos alliés*, à Zeebrugge pour y prendre ses quartiers d'été et pour nous causer des dégâts les plus grands possibles!

Un sous-marin allemand traverse l'Atlantique.

Londres, 10 juillet. — Les journaux sont informés de New-York qu'un sous-marin allemand, portant un chargement de matières colorantes de grande valeur, vient d'arriver à Baltimore, après un retard de quatre jours du fait d'avoir été poursuivi, à 20 milles de la côte américaine, par des croiseurs français et anglais.

Le premier sous-marin allemand en Amérique.

Berlin, 11 juillet. — La traversée du premier sous-marin allemand de commerce « Deutschland » à travers l'océan et son heureuse arrivée en Amérique procurent l'occasion aux journaux qui relatent cet événement sensationnel, de faire ressortir que, de cette manière, la légende du blocus anglais est du coup complètement détruite.

La « Vossische Zeitung » apporte encore quelques détails concernant la traversée du premier sous-marin allemand de commerce. A l'automne de l'année dernière, on a fondé à Brême, à l'initiative de M. Alfred Lehmann, président de la Chambre de commerce de Brême, un armement particulier, qui devait installer des communications d'outremer par des sous-marins de commerce. D'après ce que nous apprenons, différents sous-marins se trouvent en construction. Les deux premiers : « Deutschland » et « Bremen » se baladent déjà sur l'océan. La capacité des navires est d'environ 2,000 tonnes. Le « Deutschlad » a été construit sur les chantiers « Germania », à Kiel. Son capitaine s'appelle König.

L'offensive anglo-française.

Du grand quartier général, 9 juillet. — Le calme a régné hier dans tout le secteur situé au nord de l'Ancre. Par contre, entre l'Ancre et la Somme, les tentatives de progression par attaques d'artillerie et d'infanterie continuent avec beaucoup d'opiniâtreté. La plus forte poussée de l'adversaire s'est opérée ici dans le secteur d'Ovillers jusqu'à la forêt de Mametz, située de 2 à 3 kilomètres au nord du village de même nom, et de Longueval, par delà Hardecourt, jusque Curlu (rive droite de la Somme). Dans le premier secteur, les attaques anglaises ont échoué avec des pertes sanglantes. A La Boiselle, l'ennemi a évacué la petite saillie qu'il avait prise la veille. Il a exécuté vainement six assauts contre la petite forêt de Trônes, située entre Longueval et Hardecourt. Dans la région d'Hardecourt, le front anglais est remplacé par un front français. Au cours de violents combats au nord et au sud de ce village, les Français ont réussi à y pénétrer, suivant information du communiqué de notre armée. Au sud de la Somme, il n'y a eu, hier, aucune attaque d'infanterie notable; par contre, la canonnade contre les lignes allemandes y a été extrêmement intense.

De Verdun, on ne signale que des duels d'artillerie, qui ont atteint toutefois une grande violence dans la région du fort de Souville, de la forêt de Fumin et de Damloup.

L'avion ennemi, qui a été descendu par le lieutenant allemand Mulzer et qui a valu à ce dernier la croix de l'ordre pour le mérite, était le huitième abattu par cet officier.

Perte de 65,000 Anglais en trois jours.

La Haye, 9 juillet. — Des Hollandais arrivés de Londres parlent des récits de blessés anglais arrivés dans la capitale; ces derniers racontent que les nombreux lazarets situés derrière le front anglo-français, ainsi qu'à la côte, sont bondés, d'où l'obligation de transférer les blessés en Angleterre; outre cela, 4,000 Anglais gravement blessés ont été transportés à Paris. Le représentant d'une firme hollandaise, dont la succursale aux Indes néerlandaises fournit à l'Angleterre des produits tropicaux d'usage pharmaceutique, a appris que dans le service sanitaire de l'armée anglaise, on évalue à 65,000 hommes l'ensemble des pertes anglaises pour les trois premiers pours de l'offensive.

Tentative d'assassinat du présidsnt de la République Argentine.

Buenos-Ayres, 10 juillet. — Hier soir, après une revue militaire, un individu, qui déclare être anarchiste, a tiré un coup de revolver sur le président de la République qui se trouvait à son balcon.

La guerre maritime.

Copenhague, 9 juillet. — On mande de Petrograd que le navire russe «Yperiode» a été coulé par un sous-marin dans la mer Noire; sept hommes de son équipage ont péri.

La Haye, 9 juillet. — Le vapeur anglais «Davonabbey», parti de Rotterdam samedi soir, a été averti au Hoek van Holland, avant son arrivée en haute mer, que des navires de guerre allemands étaient signalés. Le vapeur dut rentrer et ne put partir que le dimanche soir.

DEPECHES

(Reproduites de l'édition précédente.)

Le Sénat et la défense nationale.

Paris, 10 juillet. — Le Sénat a terminé la discussion des questions relatives à la défense nationale et a adopté par 251 voix contre 6, un ordre du jour par lequel le Sénat exprime sa confiance dans le gouvernement.

La conférence financière de l'Entente.

Le correspondant à Paris de la « Stampa » annonce que la conférence des ministres des finances et du Trésor des puissances alliées ne se tiendra pas à Paris, mais à Londres, par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les ministres anglais de quitter Londres actuellement.

Le cas du « Hampshire ».

Londres, 10 juillet. — A la Chambre des Communes, sir H. Cooper a demandé une nouvelle enquête sur le coulage du «Hampshire» et n'a reçu du ministre que des réponses très évasives. Des bruits alarmants ont circulé parmi le public; on se demande si les faits ont été suffisamment soumis à l'enquête. Les survivants ne sont pas unanimes à affirmer que le navire a heurté une mine. Sir Cooper a demandé s'il n'est pas exact que quelques-uns des cadavres recueillis portaient des traces de brûlures par un acide; il demande pourquoi on n'a pas exposé les morts et si l'un des survivants n'a pas été arrêté, si le «Hampshire» était bien un navire approprié pour mener lord Kitchener en Russie, si certains de ses canons n'avaient pas été reconnus inutilisables quelques mois auparavant par suite de la rupture d'un conducteur électrique. Une nouvelle enquête s'impose, dit-il, sinon on pourrait croire que le gouvernement ne juge pas la mort de lord Kitchener digne d'une enquête publique.

M. Mac Namara conteste ces dires et affirme que tous les survivants capables de se faire un jugement, sont d'accord pour conclure que le «Hampshire» a été détruit par une mine; si l'un des matelots fut arrêté, ce ne fut probablement pas en corrélation avec le coulage du navire. Quant à voir si certains cadavres portent des traces de brûlures par des acides, c'est là un fait à examiner. Au demeurant, l'enquête a été exécutée d'une façon complète. »

Le commandant Raynal à Mayence.

Du « Temps » : « Le commandant Raynal, qui défendit le fort de Vaux, a donné de ses nouvelles.

« Me voici, écrit-il, arrivé à Mayence, terme de mon douloureux chemin vers la captivité. De Stenay, en auto jusqu'à Montmédy, et de là par le train jusqu'à Mayence. Je suis accompagné d'un capitaine. On me laisse mon ordonnance, qui est un vrai titi parisien, et on me permet même d'emmener le petit chien du fort de Vaux. Nous arrivons à Mayence à 10 h. 30 du soir, c'est-à-dire à 8 h. 30, car l'heure allemande est en avance de deux heures sur la nôtre. Et on me mène tout de suite au camp installé dans une grande caserne.

Le Kronprinz a voulu me voir. Il m'a remis lui-même une épée et la copie des félicitations que le général Joffre m'adressait par T. S. F., ainsi qu'à la garnison. »

Collision.

Bordeaux, 10 juillet. — Le vapeur de poste «Lafayette», en route vers New-York, s'est heurté dans le fleuve à un autre navire. Le vapeur de poste a été légèrement endommagé et a dû retourner à Bordeaux pour subir des réparations.

ETRANGER

FRANCE. — *On demande des vétérinaires.* — Paris, 8 juillet. — Les cultivateurs et éleveurs français se plaignent beaucoup de la rareté croissante des vétérinaires. Le «Matin» apporte quelques précisions sur ce problème.

Sur 3,894 vétérinaires civils, figurant en 1914 à l'Agenda professionnel, 2,446, dit le journal parisien, sont mobilisés. Déduction faite des décédés, des auxiliaires, des professeurs, des inspecteurs et vétérinaires départementaux, le nombre des praticiens disponibles ressort à moins de mille.

Or, le total des seuls animaux de la ferme — à l'exclusion des chiens et des animaux d'agrément — se chiffrent par près de 34 millions de têtes! En d'autres termes, à chaque vétérinaire revient la charge de 2,156 chevaux, 342 ânes, 12,514 bœufs et vaches, 12,379 moutons, 4,935 porcs, 1,230 chèvres, soit 33,681 animaux éparpillés dans un très grand rayon.

Par contre, il est de notoriété publique que tous les dépôts militaires emploient au moins un, souvent deux ou trois vétérinaires pour 500 chevaux groupés sur un même point.

— *La vie au Mexique.* — Le différend américo-mexicain appelle de nouveau l'attention sur ce vieux pays de l'argent dont autrefois les puissants Aztèkes avaient formé un grand Etat civilisé, mais qui déchut sous la domination espagnole. Autant la végétation est riche et variée dans les plateaux élevés, autant les hommes sont disparates dans les villes et le pays plat. Principalement à Veracruz il y a un mélange de population très varié.

Des nègres et des mulâtres bavardent sans se lasser dans un jargon incompréhensible; des Indiens brun-cuivrés sont accroupis sur le sol et offrent des fruits en vente; ici une négresse fume avec délice une pipe en terre; là-bas une créole, vêtue à la mode de Paris, regarde un convoi de mulets chargés qu'un métis, montant un âne, conduit à travers les rues. Une grande route et des sentiers traversant une immense forêt de palmiers et de Yuccas, conduisent de Veracruz à la capitale Mexico. La vie est très animée dans toutes les villes du Mexique. Partout la place du marché est de la plus grande importance, car elle est non seulement le lieu de vente pour les vivres, mais aussi le point central de la vie publique.

« Ici », dit le professeur Friedrich Körnes, on prononce des discours, on se prépare aux élections, on y passe la revue de la garde civile, on y voit passer la procession du St-Sacrement, on y illumine, on y fait des feux d'artifice, on y fait la promenade après le service religieux, on y trouve ses connaissances et amis pour échanger des nouvelles, on y fume des cigares sous les arcades et ici les fainéants et les filous font leurs affaires.

Dans l'hôtel de ville, à la Grand'place, le tribunal de première instance tient ses séances, on y trouve des salles d'audience, des notaires et des avocats, des magasins et des cabarets. Ici les conducteurs de mulets cherchent leurs transports, les fripiers vantent leurs marchandises, les filles métis offrent en vente de faux bijoux, les avocats marrons y font leurs affaires, des fils dégénérés de créoles cherchent à duper les imbéciles. Devant les piliers sont alignés les évangélistes, c'est-à-dire les écrivains publics qui rédigent des lettres d'amour en vers et en prose, des letrres de félicitations à l'occasion d'anniversaires, des lettres de condoléances, des lettres de commérages et autres semblables et munissent ces écrits de roses, de saules pleureurs, de cœurs enflammés d'après le prix qu'on veut y mettre. A la campagne, les paysans et les éleveurs forment la classe indépendante. Tous les deux travaillent infatigablement, ils méprisent la vie de la ville; ils sont bigots, honnêtement aventureux. Ils forment le véritable noyau du peuple. Le propriétaire foncier mexicain s'habille élégamment et monte un cheval brillamment paré; il porte un vêtement en peau de cerf jaune, muni de boutons en argent et de friperies, le pantalon ouvert, couvert de boutons, les bottes larges, des genouillières tissées d'or et d'argent, les éperons longs en or, le chapeau à larges rebords et le manteau en velours chamarré. Ces propriétaires possèdent souvent 50 milles carrés de terre et font de préférence l'élevage. Ils vivent habituellement en rapports amicaux avec leurs cavaliers et bergers. Tous les bergers sont des joueurs de hasard et danseurs. Pour la danse ils se parent de peignes en or, de grandes boucles d'oreille et de fleurs. Dans les révolutions ils forment la cavalerie téméraire et deviennent souvent généraux. Les femmes mêmes sont bonnes cavalières; le fiancé apporte à la fiancée, le jour des noces, un cheval scellé pour qu'elle puisse aller à cheval avec lui à l'église. Et ainsi à cheval, elle est vêtue d'une jupe en mousseline blanche, d'une ceinture admirable, le cou entouré d'un fichu en soie et la tête revêtue d'un mouchoir. A côté d'elle trotte le fiancé, le pantalon en velours noir muni de boutons en argent, la jaquette bleue, le chapeau brun à rebord en or et le manteau jeté sur les épaules.

CHINE. — *Emprunts chinois en Amérique.* — Londres, 10 juillet. — D'après le « Morning Post », l' « International Investment Institution » a conclu un emprunt chinois de 6 millions dollars or. Ces nouveaux moyens financiers serviront à l'amélioration du grand canal et à la construction de chemins de fer à voie étroite.

La Société négocie en outre un emprunt de réorganisation de 20 millions dollars, 6 p. c. avec option d'un autre emprunt de 30 millions dollars or avec la garantie d'un impôt territorial.

CHINE. — *Les chemins de fer.* — Alors que le gouvernement chinois a rendu utilisable, pour le trafic, depuis décembre 1915, tout le réseau septentrional du grand chemin de fer du nord au sud, qui couvre de Pékin à Hankow une distance de 1,210 kilomètres, le réseau méridional de Hankow à Canton, d'une longueur de 1,250 kilomètres, n'a pas encore été continué. Le gouvernement central vient de faire savoir aux compagnies de chemin de fer du Kuantoung, du Huan et du Hupeh que l'achèvement du chemin de fer était nécessaire, dans le plus bref délai, aussi bien pour des raisons stratégiques que pour des motifs économiques. Le trajet Hankow-Woetsjang vient d'être terminé.

La société des Chemins Pékin-Kalgou vient, sur désir du ministre des transports, de changer son nom en celui de Pekin-Sui-Yuan.

Les travaux préparatoires à la pose de la ligne de liaison avec la Mongolie orientale commenceront sous peu. Cette ligne ira de Pekin à Taonanfu, par Jehol et Tsjifeng. Sa longueur est d'environ 750 kilomètres. Le gouvernement japonais désirerait avoir le contrôle sur ce chemin de fer.

La même société vient d'achever le chemin de fer de ceinture autour de Pekin; son trajet est de neuf milles anglais.

Les commissaires du gouvernement chinois ont inspecté la ligne du futur chemin de fer Kirin-Tsangstun. Ils sont revenus de Mandchourie à Pekin et ont remis leur rapport au ministre. Sous peu, commenceront les négociations avec les délégués japonais du chemin de fer sud-mandchourien.

Un projet de chemin de fer entre Chefou et le Chang-Toung est aussi à l'étude; la réalisation de cette ligne reviendrait à dix millions de dollars.

L'INDUSTRIE TEXTILE MONDIALE. — La guerre n'a pas uniquement causé des crises dans les industries textiles des pays belligérants, mais celles des neutres en souffrent également, et dans certains cas même — celui de la Suisse par exemple — très fortement.

Nous savons tous ce qui en est chez nous. En Allemagne et en Autriche, la plupart des usines travaillent à des fourniture militaires, et cela parcimonieusement, car les matières premières sont rares et chères.

L'industrie anglaise, bien que profitant encore d'un arrivage considérable de matières brutes de toutes espèces, traverse une époque difficile. Parmi les diverses branches, c'est le travail de la laine qui rencontre le plus de difficultés; les tissages ne parviennent, dit-on, que tous justement à suffire aux besoins de l'armée. La pénurie relative de matière première est la conséquence de l'interdiction d'exporter qui a frappé il y a quelques mois les laines d'Australie. Cette interdiction est générale et on l'applique même à l'égard des Etats-Unis. La pénurie de matières colorantes augmente encore les difficultés.

Aux Etats-Unis, l'activité remarquable de presque toutes les industries n'englobe pas celle de la branche textile. Depuis plus d'un an, il ne s'est non seulement plus constitué de nouvelles sociétés de filature ou de tissage, mais aucun établissement n'a fait des agrandissements.

Presque toutes les fabriques de draps du Portugal chôment, car il n'arrive plus ni laines ni fils.

La Russie parvient à peu près à satisfaire aux besoins de ses armées; ce qui lui reste lui est fourni par les Etats-Unis et le Japon. Rappelons qu'une partie des districts textiles russes, notamment la Pologne est occupée par les Allemands.

Les essais tentés en France pour réédifier dans le Midi les établissements liniers et lainiers du Nord n'ont réussi que partiellement.

Enfin, le *Japon est le seul pays belligérant qui ait tiré profit des événements.* Son industrie cotonnière, notamment, s'est considérablement développée depuis deux ans.

Dans les pays neutres, la situation n'est pas beaucoup plus brillante que dans les pays belligérants. Les difficultés qui s'y rencontrent pour l'approvisionement en matières premières ont causé de nombreux chômages, ou tout au moins du short time forcé. C'est le cas en Suède et en Norvège. En ce qui concerne la Suisse on croit que sous peu de nombreuses usines devront cesser complètement le travail.

Echos et Nouvelles

LE MARIAGE DES MUTILES.

Une exposition très sympathique est ouverte depuis samedi par l'*Œuvre du Mariage des mutilés*, section du Comité Aide et Apprentissage.

Cette inéressante exposition a lieu boulevard de Waterloo, 4 (porte de Namur); l'entrée en est gratuite tous les jours de la semaine de 2 à 6 h. 1/2 et le dimanche pendant la matinée en plus.

L'Œuvre a pour but de procurer aux invalides nécessiteux qui se marient, le mobilier nécessaire pour se mettre en ménage.

LIGUE CONTRE L'ACCAPAREMENT.

Le groupe I de la Ligue a tenu, vendredi, sa séance hebdomadaire, au cours de laquelle des décisions intéressantes onta été prises.

Pour adhérer à la Ligue il suffit d'écrire au secrétaire général provisoire, M. A. Vandervorst, avenue du Cor-de-Chasse, 11, à Boitsfort.

LES PRODUITS ALIMENTAIRES.

La police de Molenbeek a saisi plus de 200 bouteilles d'un produit destiné à remplacer l'huile d'olive et dont la vente est interdite par ordonnance du procureur du roi. Le service d'inspection a, en outre, prélevé des échantillons de beurre et de lait, de boudins, etc. (A.)

LES AMIS DES INVALIDES.

Cette société, fondée depuis deux mois et demi à Bruxelles, et qui accorde à nombre d'invalides par des dons en nourriture, vêtements et chaussures, a tenu hier, dimanche, sa première assemblée générale. La réunion a eu lieu à 10 heures du matin dans les salons de la « Taverne du Globe », sous la présidence de M. José Hennebicq. Ont été élus membres d'honneur : MM. Alberto Blancas, consul de la Réupblique Argentine; Alexandre Delcommune; la Société Générale, qui fait à l'Œuvre un don de 500 fr.; la Banque d'Outremer, un don de 250 fr.; MM. Max Hallet, Vincq, De Saedeleer. Ont été élus membres effectifs: MM. Van Iseghem, président de la Cour de cassation; Gendebien, Brunard, Deroo, Dubost, P.-E. Janson.

Le projet des statuts a été adopté au sens du comité. Toutes les fonctions sont gratuites. Ont été nommés membres nouveaux en qualité de docteurs : MM. Loicq et Reynens.

Le Comité remercie M. Lionel Anspach, dont la générosité lui a permis de réduire les frais généraux, en mettant à sa disposition, pendant son absence, son habitation rue du Luxembourg, 31.

A KOEKELBERG.

UNE EXCELLENTE MESURE.

Tous les secours en bons et en espèces seront bientôt supprimés. On délivrera en lieu et place un second repas, composé de 300 gr. de pommes de terre et d'un morceau de lard ou de viande et qui sera distribué dans la soirée. (A.)

LE CONSEIL COMMUNAL DE JETTE réuni samedi soir sous la présidence de M. Werrie, bourgmestre, a adopté les budgets et divers crédits supplémentaires à la fabrique d'église Saint-Pierre.

La taxe de pavage de la rue Timmerman est fixée, après discussion, à fr. 13.53 le mètre courant. La vérification de la caisse communale, indiquant une encaisse de fr. 18,420, est adoptée.

La participation de Jette à la Société intercommunale des magasins communaux est portée à 160.000 fr., dont 4.000 cr. seront versés immédiatement. M. Werrie anonce que l'œuvre des cours d'art culinaire fonctionne, chaussée de Wemmel. Il serait utile de loger cette œuvre dans un local communal, de façon à pouvoir donner à bref délai les cours du 4e degré de l'école ménagère. Un crédit de 400 ff. est voté. L'adjudication des travaux du quartier d'Esseghem, estimés à 88,000 fr., aura lieu d'ici quelques jours. Une nouvelle taxe est créée sur les pianos automatiques.

CONCOURS DE PECHE A HUMBEEK.

Le comité de la Société pour l'amélioration de la pêche au canal maritime a décidé que, par suite des difficultés de communications, le concours de pêche qui devait avoir lieu à Humbeek le 16 juillet est remis à une date ultérieure. Les pêcheurs peuvent donc continuer à se faire inscrire.

Revue de la Presse

Des journaux ridiculement mal informés. — Ce sont avant tout le « XXe Siècle », qui paraît au Hâvre et l' « Echo Belge » d'Amsterdam. Voici entre cent autres un spécimen de cette information de haute fantaisie due à quelque zwanzeur à froid :

Le « XXe Siècle » du jeudi 29 juin 1916 publiait l'article suivant :

« *La physionomie de la capitale*

« On écrit de Bruxelles à l' « Echo Belge » :

« Ce sont... non, vous ne le croirez pas... ce sont les Boches qui évitent de se rencontrer avec nos compatriotes et, par ordre supérieur, les soldats ne peuvent plus causer avec eux!

« Le quartier des Marolles est l'enfer des casques à pointes. Ils n'osent presque plus s'y risquer seuls et sans armes.

« Dans les établissements dépendant de l'administration de l'occupant : Kommandanturen, ambts, gares, etc., tous les soldats ayant été envoyés au front ont été remplacés par un personnel féminin. Et ici une nouvelle plutôt désolante pour les exilés. Il n'y a plus aucune fenêtre à louer au centre de la ville pour contempler la rentrée triomphale de notre cher Roi et de sa vaillante armée. Tout est loué à des prix élevés.

« Et l'on s'occupe fiévreusement à préparer des guirlandes, des fleurs et d'autres oriflammes pour garnir les façades des maisons. Ce sont des centaines de kilomètres de guirlandes que l'on prépare.

« Et savez-vous quelle est la date fixée par nos braves compatriotes pour cette rentrée triomphale? Le mois de septembre prochain! A vos malles, les exilés! »

Voilà assurément des lecteurs bien renseignés. Et dire que c'est ainsi qu'on écrit l'Histoire.....

TRIBUNE LIBRE

La questions des secours aux artistes. Nous recevons la lettre suivante :

Bruxelles, lundi, 10 juillet 1916.

« Je n'ai nullement essayé de faire croire aux lecteurs de l' « Envers du Théâtre » que c'était le « Bruxellois » qui avait dénoncé les abus du Secours théâtral auprès des autorités supérieures.

Je profite de l'occasion pour affirmer bien haut que le Secours théâtral est mal administré et qu'il y existe du favoritisme à l'égard de tel ou tel artiste.

Un exemple entre cent : En février dernier, j'ai signalé à M. Lammers, président de cette œuvre, qu'un de ses collaborateurs, M. Vanderstraten, dit Charlay, gagnait 200 fr. par mois et touchait encore un secours mensuel de 30 fr. M. Lammers ne s'est pas donné la peine d'en rechercher les preuves. M. Lammers envoie des rapports erronés à M. Goffin, secrétaire général d'*Aide et Protection aux Artistes*. J'ai vu des fiches contenant des noms d'artistes dramatiques et musiciens, alors que c'étaient des acrobates et des prestidigitateurs.

La caisse du *Secours théâtral* est alimentée de dons et des bénéfices des représentations offertes avec le gracieux concours des artistes de tous genres. L'argent d'*Aide et Protection aux artistes* provient exclusivement du Comité de l'Alimentation Communale.

Je m'étonne que le Comité du Secours théâtral ne soit pas représenté par un comédien, un chanteur, un choriste et une danseuse.

Le Secours théâtral a été fondé par M. Léon Berryer. Celui-ci a transféré ses fonctions à un perruquier quasi illettré qui s'est improvisé président d'une œuvre à laquelle il n'a jamais versé un sou de sa poche.

Ce n'est pas pour rien que mon ami Willy, l'a baptisé « M. Calfiles est un philanthrope.»

Est-ce que M. Lammers n'a plus confiance dans les renseignements fournis par son indicateur pour qu'il humilie maintenant les artistes au point de les forcer à se faire contrôler trois fois par semaine, alors que la plupart ne touchent leur secours qu'à *Aide et Protection aux Artistes?* M. Lammers se sert du Secours théâtral comme d'un piédestal, afin d'être décoré après la guerre des « palmes économiques ». *(sic.)*

M. Lammers a été mis à la porte des théâtres du Pathé Palace et de la Scala, parce qu'il a présenté des choristes à 75 fr. par mois, alors que Mme Angèle Van Loo en offrait à 100 francs.

Agréez, etc.

Brachart, 32, r. de la Ferme, Bruxelles. »

Nous laissons évidemment ce débat ouvert aux intéressés. M. Lammers a la parole. Le public appréciera.

FAITS-DIVERS

LES VOLS A BRUXELLES. — Mme vve Huylebroeck, rue Champ de la Couronne, à Laeken, a été délestée de sa sacoche pendant qu'elle faisait la file devant le magasin de l'Alimentation rue de l'Enseignement. La sacoche renfermait une bourse en argent, une somme d'argent, etc.

— La nuit dernière, dans le café V..., ch. de Mons, on a enlevé de l'argent et des ustensiles en étain.

— Hier après-midi on a volé sur le tram une bourse en argent à Mme Til, de la rue Royale Ste-Marie.

Hier soir, chez M. D..., employé, rue de la Victoire, on a volé de l'argent.

— La nuit dernière dans le cabaret B... Henri, rue André Hennebicq, à St-Gilles, on a volé un rinçoir en zinc ainsi que les mesures, les plateaux et tous les autres ustensiles en étain.

— La nuit dernière, au café du « Savoy », rue de l'Evêque, on a emporté un coffret contenant des pièces d'horlogerie, des instruments et divers objets représentant une valeur importante. (A.)

Visitez les Etablissements Eug. DRAPS

LA FOLIE DU SUICIDE. — M. Martin De Brëughel, dont les magasins d'ameublement sont situés rue de Louvain, a été trouvé mort hier matin. D'un coup de rasoir, il s'était tranché l'artère du poignet. (A.)

DISPARITIONS. — On signale la disparition de V... Irène, 15 ans, avenue Albert et Elisabeth et de K... Julienne, 14 ans, rue du Sport. (A.)

ARRESTITIONS. — La police a arrêté V... Jean qui se livrait au trafic de la saccharine.

— La police de Turnhout recherche J...Hippolyte, d'Olme, prévenu d'un vol au préjudice de M... C. d'Olme. (A.)

LUGUBRE DECOUVERTE. — Rue de l'Ascension, au 2e étage, K... François, 66 ans, photographe, a été trouvé mort et dans un état de putréfaction complète. K... s'était pendu. Dans un écrit, K... annonce que c'est pour se soustraire à la misère qu'il s'est tué. (A.)

UN TENDRE FIANCE. — D... Marie, tailleuse, rue des Fortifications et son fiancé V.... Louis, de la rue de la Perche, à St-Gilles, se sont querellés hier chaussée d'Alsemberg. V... terrassa son amie et la roua de coups au point qu'elle resta sans connaissance sur le pavé. Il a été arrêté. (A.)

LOCATAIRES INDESIRABLES. — M. Jules L..., chaussée d'Ixelles, avait loué une chambre garnie à B... Alfred, qui disparut le lendemain en même temps qu'une partie du mobilier. Il a été arrêté hier soir par M. l'officier de police Van Holder, d'Ixelles! (A.)

Lisez LE BRUXELLOIS!
— Toujours le mieux informé —

TIRAGE D'EMPRUNTS

Installations Maritimes de Bruxelles
Emprunt de 1897
75e tirage. — 8 juillet.

26 séries, soit 650 obligations remboursables à partir du 2 janvier 1917.

Série 11807 n. 18, remboursables par fr. 10,000
Série 14553 n. 24, id. 1,000
Série 14553 n. 23, id. 500
Séires 10212 n. 18 et 17600 n. 8, par 250

Sont remboursables par 125 francs:

S. 5364 n. 2 s. 9947 n. 11 s. 10787 n. 21 s. 11734 n. 19. s. 11807 n. 1 s. 12917 n. 14 s. 14541 n. 12 s. 14962 n. 6 s. 17661 n. 4 s. 17661 n. 9.

Séries remboursables à 100 fr. (coupon n. 19 attaché), sauf les numéros indiqués ci-dessus : 648 763 1323 3716 5364 6498 7090 7944 9445 9947 10212 10787 11734 11807 12798 12917 13099 13115 13609 14541 14553 14962 16274 16486 17600 17661.

LES TITRES FRAPPES D'OPPOSITION

Bruxelles 1905, 47 obligations : séries 71624, nos de 1 à 8, de 10 à 15; de 17 à 21 et 24; séries 76623, n° 23; s. 129622 nos 3 à 8; s. 137363 n° 18; s. 151561 n° 03; s. 36332 n° 01-02; s. 75275 n° 20; s. 008309 n° 13; s. 110740 n° 16; s. 033242 n° 13; s. 010826 n° 08; s. 082572 n° 14; s. 011472 n° 25; s. 064326 n° 11; s. 145166 n° 24; s. 115168 n° 25; s. 045751 n° 06; s. 46805 n° 15; s. 075371 nos 13 et 14; s. 013566 n° 10; s. 030861 n° 22.

Bruxelles Maritime 2 obligations: sér. 08773 n° 3; s. 9702 n° 19.

Liége 1905, 4 obligations : séries 00845 n° 9; s. 01932 n° 9; s. 02308 n° 11; s. 01776 n° 22.

Liége 1897, 4 obligations : séries 27357 n° 22; s. 32594 n° 12; s. 00658 n° 10; s. 22035 n° 07.

Affiches Arrêtés et Avis Allemands

ARRETE

concernant les infractions commises sur les cours d'eau et canaux navigables.

Article premier. — Les dispositions des lois et règlements belges en vigueur jusqu'à présent pour la protection des cours d'eau et canaux navigables et réglant la circulation sur ces cours d'eau et canaux, sont déclarées non valables et remplacées par les dispositions analogues que la « Baudirektion » (Direction des ponts et chaussées) près le Gouvernement général a déjà décrétées ou décrétera encore.

Art. 2. — Quiconque aura enfreint les dispositions prises par les autorités militaires allemandes en vue d'assurer la protection des cours d'eau et canaux navigables, de régler la circulation sur ces cours d'eau et canaux et de surveiller les bateliers et les bateaux, quiconque aura enfreint les ordres donnés en vertu de l'application desdites dispositions sera passible soit d'un emprisonement (peine de police, arrêts ou peine correctionnelle) d'un an au plus, soit d'une amende pouvant atteindre 4,000 marcs, à moins que d'autres dispositions pénales ne prévoient une peine plus élevée.

Art. 3. — Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger lesdites infractions.

Bruxelles, le 5 juillet 1916.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

ARRETE

concernant l'estimation du rendement des cultures de céréales en 1916.

§ 1. Du 20 au 26 juillet 1916, il sera procédé à l'estimation du rendement de toutes les cultures de céréales (froment d'hiver, froment d'été, seigle, méteil, épeautre, escourgeon, orge, avoine).

§ 2. Cette estimation se fera par commune, par les soins de l'administration communale. Les exploitants agricoles ou leurs remplaçants sont tenus de faire exactement les déclarations nécessaires à l'administration communale et aux mandataires de l'autorité allemande chargés du contrôle ultérieur de l'estimation.

§ 3. L'estimation se fera à l'aide de listes collectives qui seront envoyées aux bourgmestres par la commission provinciale de la récolte (Provinzial Ernte Kommission) de leur province et dans lesquelles chaque exploitant agricole devra inscrire séparément la superficie de ses cultures de céréales servant à la panfication et de ses cultures d'avoine. Il devra, en outre, certifier, en inscrivant personnellement son nom dans la liste collective, qu'il a fait son estimation consciencieusement et de bonne foi.

§ 4. L'estimation du rendement concerne toutes les exploitations agricoles dont les terres cultivées ont dû être l'objet du recensement prescrit par l'arrêté du 14 avril 1916 (Bulletin officiel des lois et arrêtés, p. 1921).

§ 5. Toutes les déclarations devront indiquer le rendement probable en kg. par hectare. Les bourgmestres sont tenus de rectifier les déclarations qui, sous ce rapport, n'auraient pas été faites régulièrement.

§ 6. Les bourgmestres sont tenus de veiller à ce que les listes collectives qui leur ont été envoyées soient remplies régulièrement et sans lacune. Ils doivent inscrire sur l'enveloppe qu'ils recevront par les soins de la commission provinciale de la récolte le rendement moyen, pour leur commune, des diverses catégories de céréales; ils devront ensuite, le 28 juillet 1916 au plus tard, renvoyer cette enveloppe contenant les listes collectives dûment remplies, à la commission provinciale de la récolte compétente pour la province. Lorsque, dans la liste collective, le rendement moyen d'une des catégories de céréales indiqué par un exploitant est de beaucoup inférieur au rendement moyen de la commune, le bourgmestre doit en inscrire les motifs dans la colonne réservée à cette fin dans la liste collective.

§ 7. Les commissions provinciales de la récolte recevront les listes collectives et les enveloppes précitées en nombre suffisant, par les soins de l'« Agrarstatistisches Burö » (Bureau de statistique agricole); lesdites commissions devront renvoyer, le 30 juillet 1916 au plus tard, les listes et enveloppes dûment remplies à l'« Agrarstatistisches Büro ».

§ 8. L'« Agrarstatistisches Büro » est chargé de classer et d'utiliser les renseignements résultant des listes et enveloppes. Lorsque ces travaux seront terminés, les originaux de toutes les listes collectives seront envoyés, par les soins des diverses commissions provinciales de la récolte, aux bourgmestres compétents, qui les tiendront à la connaissance du public, à la maison communale.

§ 9. Les exploitants ou leurs représentants qui, intentionnellement, ne font pas ou font d'une manière soit inexacte, soit incomplète, les déclarations que leur imposent le présent arrêté et ses dispositions réglementaires, sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 6 mois au plus ou d'une amende pouvant atteindre 10,000 marcs. Les deux peines pourront aussi être appliquées simultanément.

Les exploitants ou leurs représentants qui, par négligence, ne font pas ou font d'une manière soit inexacte, soit incomplète, les déclarations que leur imposent le présent arrêté et ses dispositions réglementaires, sont passibles d'une amende pouvant atteindre 3.000 marcs.

§ 10. Les infractions seront jugées par les commandants ou les tribunaux militaires.

Bruxelles, le 5 juillet 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

PALAIS DE JUSTICE

COUR D'ASSISES DU BRABANT. — Audience du 10 juilet. — La 3e session s'est ouverte aujourd'hui à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. le conseiller Jolly, pour juger l'affaire d'attentat à la pudeur et viol sur une fillette de moins de 14 ans.

Les conseillers rapporteurs sont MM. le comte d'Oultremont et Delcourt. M. Franquel occupe le siège du ministère public. Au banc de la défense nous remarquons Mes Camines, de Nivelles, et Braffort de Bruxelles.

L'accusé Van Menxel Alexandre, 23 ans, journalier est domicilié à Haine-St-Paul. Il y a dix témoins à charge plus quelques témoins cités par la défense. Après la constitution du jury, qui se compose de MM. Baudoux, Urban, Fosse Edmond, Gennicot, Wilben, Stock, Saverie, Graef Charles, Tilkens, Leriens, Devis et François, Me Fanquel, l'avocat général demande à la Cour de prononcer le huis-clos.

M. le président rend un arrêt prononçant le huis-clos; le public est expulsé de la salle d'audience. Cette affaire prendra un jour ou deux. (b.)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRUXELLES. — Audience du 10 juillet. — Rapaille J.-B., détenu, fait opposition à un jugement pour vol d'une charrette : 6 mois.

— Sepera Louis, a débité de la boisson sans autorisation : 600 fr.

— Detry Egide, pour distillerie clandestine: 1 an et 10,000 fr.

— Siot Télesphore a outragé l'agent Matheys : 1 mois et 26 fr.

— Béeu Louise, défaut, a outragé la police : 1 mois et 26 fr.

— Vandrisscbe Georges, Verveke Jacques et Serborissen Jeanne sont prévenus de vol et recel de 138 robinets en cuivre : au 1er 4 mois 26 fr., sursis de 5 ans; les autres acquittés. La partie civile obtient 100 fr.

— Verglasen, défaut, pour ivresse et récidive : 8 jours et 26 fr.

— Delimner Joseph, défaut, pour ivresse et outrage : 8 jours et 36 fr.

— Bargengon Joseph pour outrages, coups et rebellion : 3 mois et 76 fr. (b.)

SPORTS

CYCLISME. — *A Anvers.* — La belle réunion mise sur pied par la direction du Vélodrome de Zurenborg avait attiré plus de 4000 spectateurs. Voici les résulats des épreuves, qui furent en général très intéressantes :

Grand Prix de Vitesse : 1re série : 1. Van Bever; 2. Machiels; 3. Verhoeven; 4. Block.

2e série : 1. Otto; 2. Longdot; 3. Van Wetter; 4. Dingemans.

3e série : 1. Aerts; 2. Redig; 3. Geers; 4. Jos. Verhoeven.

4e série : 1. Degraeve; 2. Rielens; 3. Verbeckt; 4. Maes.

5e série : 1. Jean-Louis; 2. Renard; 3. Bouw; 4. Van Heyneghem.

Repêchage : 1. Geers; 2. Jean Verhoeven.

1re demi-finale : 1. Van Bever; 2. Redig; 3. Renard.

2e demi-finale : 1. Otto; 2. Geers; 3. Machiels.

3e demi-finale : 1. Jean-Louis; 2. Aerts; 3. Rielens.

4e demi-finale : 1. Degraeve; 2. Jean Verhoeven; 3. Longdot.

Finale . 1. Jean-Louis; 2. Van Bever, à 20 longueurs; 3. Otto, à 20 cm.; 4. Degraeve.

A la cloche Jean-Louis a trois à quatre longueurs d'avance, Otto et Van Bever s'observent de si près qu'ils ne voient pas Jean-Louis filer à toute pédale pour gagner avec 20 longueurs; la lutte pour la 2e place fut superbe.

Course de tandems : Finale : 1. Van Bever-Renard; 2. Machiels-Aerts, à 1 longueur; 3. Degraeve-Otto. Belle victoire du tandem Van Bever-Renard.

Course d'une heure, 4 classements : 1. Van Wetter, 32 p.; 2. Verbecht, 29 p.; 3. Maes, 28 p.; 4. Block, 27 p.; 5. Degraeve, 19 p.; 6. Aerts, 14 p.; 7. Bouw, 9 p.; 8. J. Verhoeven, 4 p.; 9. Geers; 10. Van Heyneghem. En 1 h., 42 km. 150 m. (René.)

JEU DE BALLE. — *A la Pelote du Lion Rouge de Forest.* — Résultats de la 2e journée du concours de seconde simple : Pelote Rubens et la Pelote Elie Lambotte ne se présentant pas sont déclarées forfait. Une équipe mixte joue avec Bruxelles Alliés (Theys) et Cureghem-Espoir (Van Bellingen).

1re lutte : Bruxelles-Alliés, 7 jeux 38 quinzes; Cureghem-Espoir, 5 jeux 35 quinzes. — 2e lutte : Mixte, 1 jeu, 19 quinze; Cureghem-Espoir, 7 jeux 30 quinzes. Finale : Bruxelles-Alliés, 10 jeux 46 quinzes; Cureghem-Espoir, 5 jeux 37 quinzes.

A féliciter des gagnants : Remy-Henri et Charles. Cureghem handicapé; Smeyers ne sachant livrer se défend bien.

Réunions, Cercles, Sociétés

Le Teaching Club organisera, à partir du 12 juillet, un cours gratuit d'entraînement sténographique pouvant être suivi par tous ceux qui ont une vitesse de cent mots minimum. Ce cours sera donné tous les soirs pendant une heure jusqu'au 29 juillet, c'est-à-dire jusqu'à la veille de l'examen du jury central.

Droit d'inscription, 1 fr. par élève. Première leçon, mercredi, à 7 h. du soir. Se faire inscrire rue du Trône, 146.

Etat Civil

BRUXELLES, 8 juillet. — Naissances : 2 garçons; 2 filles.

Décès : Jean Gielens, 50 ans, cabaret., ép. Ryckmans, r. Pachéco, 36; Malvina Heersbrandt, 36 ans, ép. Seynaeve, ch. de Louvain, 362; Fernande Duquesne, 33 ans, ép. Fabry, r. Wilson, 32; Raymond Dehay, 8 ans, r. Fraternité, 36 (Schaerbeek); Marie Deppen, 53 ans, vve Dewell, r. Education, 62; Jeanne Vanlangendonck, 3 mois, r. St-Jean Népomucène, 14; Marie Laporte, 66 ans, vve Janssens, Bd de la Senne, 5; Pierre Colassin, peintre, 41 ans, rue Terre-Neuve, 166; Pétronille Van Beneden, 42 ans, ép. Van Nieuwenhoven, r. Labyrinthe, 3 (Forest); Françoise De Maeyer, 36 ans, ép. Cherpion, r. des Visitandines, 1; Corneille Vanobbergen, peint., 58 ans, ép. Delander, r. des Faisans, 9; Maurice Barré, taill., 29 ans, ép. Riner, r. Samaritaine, 24.

Mariages du 8 juillet : François De Buijl, plomb, avec Rose Vanden Brugghen, lavand., r. St-Laurent, 11; Joseph Desmet, électric., avec Anna Hanarte, dem. de mag., r. Violette, 5; Gaston Mahieu, garç. de rest., avec Elisabeth Cauwenberghs, ling., r. Mardis, 4; Joseph De Wolf, march. de lég., avec Caroline Geenens, pellet., qu. Bois à Brûler, 31; Albert Donise, abatt., avec Marie De Greef, ling., r. Rossignol, 21; Hubert Frissen, cultivat., avec Marie Rondaxhe, serv., avenue Louise, 230; Georges Tschupp, empl., avec Marie Postels, cravat., r. de la Roue, 51; Gérard Daniels, empl., avec Marie Balthazar, ling., Marché-aux-Porcs, 15; J.-B. Peautaurit, ajust., avec Rosalie Delo, piq. de bot., r. Ménages, 52.

COMMUNIQUÉS
des Théâtres et Concerts

THEATRE DE LA BOURSE. — Les deux premières représentations de *La Traviata* valurent aux excellents artistes que sont MM. Weber, Gonze, Becker et Mme Dupuis-Becker de chaleureux applaudissements. Cette œuvre, dont le succès est comparable à celui de *Faust* et de *Carmen* ne pouréa pourtant plus être jouée qu'une fois ou deux. Demain première des *Hugenots. Cavalleria Rusticana* et le *Châlet* passeront très prochainement.

MOLIERE. — Ce soir dernière de *Notre Jeunesse* d'Alfred Capus. La première de *Fromont jeune et Risler aîné*, la jolie comédie en 5 actes d'Alfred Daudet, est fixée à demain mercredi à 9 h.

SCALA. — Une preuve éclatante de l'immense succès de la revue *Bruxelles en Chemise*, c'est que dimanche, magré le temps favorable aux promenades, on a refusé du monde à toutes les places.

FOLIES BERGERE. — La rentrée de l'excellent baryton Hiernaux, tenu un moment éloigné de la scène par une grippe a été marquée hier lundi par une véritable ovation.

Les *Petites Etoiles* sont mieux qu'un succès; chaque soir les interprètes sont salués de tels bravos que les airs principaux de la partition doivent être bissés.

WINTER-PALACE. — Par sa belle facturelittéraire, par l'analyse profonde du jeu des passions et des sentiments, l'œuvre de H. Lavedan, *Le Duel*, rallie tous les suffrages.

GAITE. — *Le Coup de Jarnac* ne sera plus joué que jusqu'à jeudi soir. Se hâter donc si l'on veut applaudir la pièce et ses amusants interprètes. Vendredi première de *Paradis*.

PALAIS DE LA CHARITE, 56 avenue Legrand. — Plus de 5000 personnes ont visité samedi soir et aux matinées de dimanche et lundi les magnifiques installations du Palais de la Charité. Jeudi 13 juillet, à 3 h., en matinée : M. Clément (l'homme aux bilboquets); Les frères Donas (travail aux anneaux d'argent); les Harrys (excentriques musicaux); les Pygmées.

MARDI, 11 JUILLET

LA BOURSE. — A 8 h. 3/4, *La Traviata.*
MOLIERE. — 9 h., *Notre Jeunesse.*
SCALA. — 9 h., *Bruxelles en Chemise.*
FOLIES BERGÈRE, 9 h., *Les petites Etoiles*
VIEUX-BRUXELLES. — A 8 h. 1/2, *Mamzelle Dactyle.*
WINTER-PALACE. — 9 h., *Le Duel.*
BONBONNIERE, 9 h., *L'Accord Parfait.*
BOIS SACRE. — 9 h., *Le Petit Fils.*
GAIETE. — 9 h. 1/4, *Un Coup de Jarnac.*
LA CIGALE. — 8 h. 3/4, *En Zinc... Secs.*
KURSAAL. — De 4 à 12 h., concert, cinéma.
MODERN CINEMA. — De 4 à 12 h., cinéma.
PANTHEON, 152, Bd du Nord. — Cinéma.
PRADO (Molenbeek). — Cinéma.
TRIANON-CONCERT — Bois de la Cambre, de 5 à 7 1/2 et de 8 1/2 à 11 1/2 concert
BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres : Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux déb.

PALAIS DE LA CHARITE, 36 av. Legrand. Théâtre Verdure, Tea Room, Salon d'Art, Concert, etc.

A vendre
Seaux — Tamis — Paniers — Cuvelles — Entonnoirs — Tréteaux — Bouteilles — Pelles - Séchoirs et Machine à boucher les bouteilles - Estagnons — Caisses — Pompes à main — Tonneaux - Fûts à huile - Goudron de Norvège.
E. BASTIN DE BRUYN ET Cie
24, rue de l'Evêque, BRUXELLES

LA MAGYAR

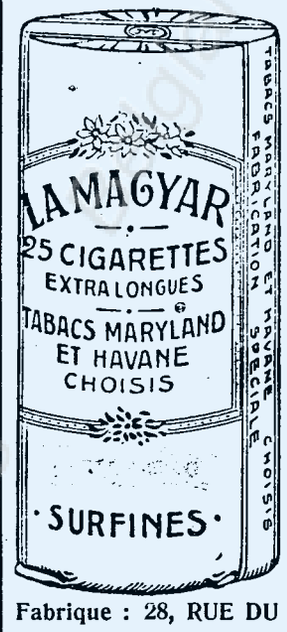

La Meilleure Cigarette
EXTRA LONGUE
fabriquée avec les tabacs
Maryland et Havane
les plus fins
ADONIS
bout or et liège
MOUSME
bout or et liège
MARYLAND
bout ambré
ARNICO
genre français
18651

Fabrique : 28, RUE DU CANAL, BRUX.

ON DEMANDE
JEUNE HOMME
Sérieux et travailleur, au courant travaux de bureau, ayant belle écriture, de préférence DACTYLOGRAPHE
Ecrire, avec références
Bur. journ., init. C.v.B.45

Sans acheteur coupons, actions et obligations en tous genres, ainsi que bons de villes. Envoyez spécifications à DE VOS, 144, avenue Ducpétiaux, Bruxelles. Je recherche : Tanganika, Union Minière, Argentine, Kasaï, Germania, etc., etc. Je paie obligat. Lille 4 p. c. 350, Reims 4 p. c. 390, Kazan 5 p. c. 260, Welkenraedt 3 p. c. 330, Thiriau 4 1/2 p. c. 410, Houil. Unies 4 1/2 p. c. 420, Caisse des Propriétaires 4 p. c. 300, et., etc. 16753

JURY CENTRAL (fin juillet) 18433
STENO-DACTYLOGRAPHIE
Ecole PIGIER
60, rue du Pont-Neuf, 60, BRUXELLES
Entraînement intensif (1 h. tous les jours)
Le jour — A forfait jusqu'à l'examen : 10 fr. — *Le soir*
LANGUES — COMPTABILITÉ

Maladies secrètes
REINS — VESSIE
Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflamations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules: 3 francs. — Dépôt à Bruxelles: Van Renterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI: Lefèvre, 63, rue de Marcinelle; LIEGE: Goossens, 104, rue de la Cathédrale; ANVERS-ANTWERPEN: Breedenraedt, 2, Charlottelei; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat; GAND: De Moor, apotheker, 38, Brugstraat. 14307

267 EUGÈNE SUE

Les Mystères de Paris

— Sois tranquille, elle n'aura que ce qu'elle mérite... une leçon profitable... dit le Maître d'Ecole pour rassurer Tortillard, craignant que le petit boiteux n'allât chercher du secours.

— A la bonne heure, bravo! voilà la pièce qui va commencer... dit le fils de Bras-Rouge, qui ne croyait pas que le Maître d'Ecole menaçait sérieusement les jours de l'horrible vieille.

— Causons donc, la Chouette, reprit le Maître d'Ecole d'une voix calme. D'abord, vois-tu... depuis ce rêve de la ferme de Bouqueval, qui m'a remis sous les yeux tous nos crimes, depuis ce rêve qui a manqué de me rendre fou... qui me rendra fou... car dans la solitude, dans l'isolement profond où je vis, toutes mes pensées viennent malgré moi aboutir à ce rêve... Il s'est passé en moi un changement étrange...

Qui... j'ai eu horreur de ma férocité passée. D'abord je ne t'ai pas laissé martyriser la Goualeuse... cela n'était rien encore...

En m'enchaînant ici dans cette cave, en m'y faisant souffrir le froid et la faim... mais en me délivrant de ton obsession... tu m'as laissé tout à l'épouvante de mes réflexions.

Oh! tu ne sais pas ce que c'est que d'être seul, toujours seul... avec un voile noir sur les yeux, comme m'a dit l'homme implacable qui m'a puni...

Cela est effrayant... vois donc!

C'est dans ce caveau que je l'avais précipité pour le tuer... et ce caveau est le lieu de mon supplice... Il sera peut-être mon tombeau...

Je te répète que cela est effrayant.

Tout ce que cet homme m'a prédit s'est réalisé.

Il m'avait dit : Tu as abusé de ta force... tu seras le jouet des plus faibles.

Cela a été.

Il m'avait dit : Désormais séparé du monde extérieur, face à face avec l'éternel souvenir de tes crimes, un jour tu te repentiras de tes crimes.

Et ce jour est arrivé... l'isolement m'a purifié...

Je ne l'aurais pas cru possible...

Une autre preuve... que je suis peut-être moins scélérat qu'autrefois, c'est que j'éprouve une joie infinie à te tenir là... monstre... non pour me venger, moi... mais pour venger nos victimes... Oui, j'aurai accompli un devoir... quand, de ma propre main, j'aurai puni ma complice.

Une voix me dit que si tu étais tombée plus tôt en mon pouvoir, bien du sang... bien du sang n'aurait pas coulé sous tes coups.

J'ai maintenant horreur de mes meurtres passés, et pourtant... ne trouves-tu pas cela bizarre? c'est sans crainte, c'est avec sécurité que je vais commettre sur toi un meurtre affreux avec des raffinements affreux... Dis... dis... conçois-tu cela?

— Bravo!... bien joué... vieux sans yeux! ça chauffe, s'écria Tortillard en applaudissant. Tout ça, c'est toujours pour rire?

— Toujours pour rire, reprit le Maître-d'Ecole d'une voix creuse. Tiens-toi donc, la Chouette, il faut que je finisse de t'expliquer comment peu à peu j'en suis venu à me repentir.

Cette révélation te sera odieuse... cœur endurci, et elle te prouvera aussi combien je dois être impitoyable dans la vengeance que je veux exercer sur toi au nom de nos victimes... Il faut que je me hâte...

La joie de te tenir là... me fait bondir le sang... mes tempes battent avec violence comme lorsqu'à force de penser au rêve.... ma raison s'égare... peut-être une de mes crises va-t-elle venir... mais j'aurai le temps de te rendre les approches de la mort effroyables, en te forçant de m'entendre.

— Hardi, la Chouette! cria Tortillard; hardi! à la réplique!... Tu ne sais donc pas ton rôle? Alors dis au «boulanger» (le diable) de te souffler, ma vieille.

Oh! tu auras beau te débattre et me mordre, reprit le Maître d'Ecole après un nouveau silence, tu ne m'échapperas pas... tu m'as coupé les doigts jusqu'aux os... mais je t'arrache la langue si tu bouges...

Continuons de causer.

En me trouvant seul, toujours seul dans la nuit et dans le silence, j'ai commencé par éprouver des accès de rage furieuse.... impuissante... pour la première fois ma tête s'est perdue. Oui, quoique éveillé, j'ai revu le rêve... tu sais! le rêve...

Le petit vieillard de la rue du Roule... la femme noyée... le marchand de bestiaux... et toi... planant au-dessus de ces fantômes...

Je te dis que cela est effrayant.

Je suis aveugle... et ma pensée prend une forme, un corps, pour me représenter incessamment d'une manière visible, presque palpable... les traits de mes victimes...

Je n'aurais pas fait ce rêve affreux, que mon esprit, continuellement absorbé par le souvenir de mes crimes passés, eût été troublé des mêmes visions.

Sans doute, lorsqu'on est privé de la vue, les idées obsédantes s'imaginent presque matérielliement dans le cerveau.

Pourtant quelquefois, à force de les contempler avec une terreur résignée... il me semble que ces spectres menaçants... ont pitié de moi, ils pâlissent... s'effacent et disparaissent. lors je crois me réveiller d'un songe funeste, mais je me sens faible, abattu, brisé, et, le croirais-tu... oh! comme tu vas rire... la Chouette!... je pleure... entends-tu? je pleure. Tu ne ris pas?... Mais ris donc!... ris donc!

La Chouette poussa un gémissement sourd et étouffé.

— Plus haut! cria Tortillard, on n'entend pas...

— Oui, reprit le Maître d'Ecole, je pleure, car je souffre... et la fureur est vaine. Je me dis : Demain, après-demain, toujours je serai en proie aux mêmes accès de délire et de morne désolation...

Quelle vie! oh! quelle vie!..

Et je n'ai pas choisi la mort plutôt que d'être enseveli vivant dans cet abîme que creuse incessamment ma pensée!

Aveugle, solitaire et prisonnier... qui pourrait me distraire de mes remords? rien... rien..

Quand les fantômes cessent un moment de passer et de repasser sur le voile noir que j'ai devant les yeux, ce sont d'autres tortures... ce sont des comparaisons écrasantes. Je me dis : Si j'étais resté honnête homme, à cette heure je serais libre, tranquille, heureux, aimé et honoré des miens... au lieu d'être aveugle et enchaîné dans ce cachot, à la merci de mes complices.

Hélas! le regret du bonheur perdu par un crime est un premier pas vers le repentir...

Et quand au repentir se joint une expiation, d'une effrayante sévérité... une expiation qui change votre vie en une longue insomnie remplie d'hallucinations vengeresses ou de réflexions désespérées... peut-être alors le pardon des hommes succède aux remords et à l'expiation.

— Prends garde, vieux, cria Tortillard, tu manges dans le rôle à M. Moëssard... Connu! connu!!!

Le Maître d'Ecole n'écouta pas le fils de Bras-Rouge.

— Cela t'étonne de m'entendre ainsi parler, la Chouette? Si j'avais continué de m'étourdir, ou par d'autres sanglants forfaits, ou par ivresse farouche de la vie du bagne, jamais ce changement salutaire ne se fût opéré en moi, je le sais bien...

Mais seul, mais aveugle, mais bourrelé de remords qui se voient, à quoi songer!

A de nouveaux crimes!

Comment les commettre!

A une évasion!

Comment m'évader!...

Et si je m'évadais... où irais-je!... que ferais-je de ma liberté!

Non, il me faut vivre désormais dans une nuit éternelle, entre les angoisses du repentir et l'épouvante des apparitions formidables dont je suis poursuivi...

(A suivre.)

Royale Manufacture Espagnole
de Savons et Savons en poudre
Savons en poudre { EXPRESS / ESPANA / SODAL / LA LUNE
Poudre à laver SODALINE
et Poudre à Javel COMME NEIGE
Toutes nos marques sont déposées
Blanchit Bien Poudre à lessiver en vrac, en sac de 100 k.
AU CARBONATE DE SOUDE 18161
31, rue Charles-Degroux, Brux.

SAVONS de Marseille Qualité sans concurrence -: Garanti ne poussant jamais au sel :-
SAVONS de Ménage En caisses de 200 BRIQUES (Ne poussant jamais le sel)
SAVONS de Toilette extra fins
SAVON mou spécial ESPANA Très consistant Le moins cher
SAVONS en poudre les meilleurs
JAIME MIR
99, BOULEVARD ANSPACH, 99
1er ÉTAGE - 1er ÉTAGE - 1er ÉTAGE AU-DESSUS DE L'ENTRESOL 18748

Mons-Kermesse
-- Ancien CINEMA PATHE --
Ouvert tous les jours à 4 h. (H. A.)
A 7 heures (H. A.) 18709
Cinéma-Concert-Variétés
Tous les samedis, chang. de progr.
-ENTREE LIBRE-

Petites Annonces
TARIF : la ligne . . . . . Fr. 0.25

Objets perdus

PERDU 18746
Jeudi après-midi, une **BARETTE en or** av. 24 brillants, grand saphir au milieu.
Rapporter contre *Bonne récompense*
139, rue Stevin

Récompense
PERDU Mercredi entre 7 et 8 h., en tram Jette-Bourse ou trajet Bourse à Taverne Joseph, un porte-feuille en cuir rouge contenant somme d'argent et cartes. On est prié de renvoyer le porte-feuille et carte d'identité qui s'y trouve à l'adresse indiquée et *tenir l'argent* comme 18707 *récompense.*

ENSEIGNEM.

Aux Parents, gr. pers. arriér. d'instruc. ou Piano, 5, R. D'AUTRICHE (p. Liedts) Dlle hon. dipl. régte don. chez elle cours et leç. franç., flam., anglais, piano, solf., chant, etc. 5 à 12 fr. p. mois. Accepterait pensionnaire. 18512

Langues Etrangères
Leç. partic. par prof. dipl. trad. juré, méth. dir. simp., prat. et objective (gram., corresp. et convers.) Succ. gar. S'ad. P. Henry, 60, rue St Josse. 17619

Demois. dés. faire con. pers. dist. p. conv. allem., angl., esp. — Ecrire X. Y., bur. journal. 18739

MARIAGES

M. D. S. 50. — Annonce du 24 juin est prié de retirer lettre au bureau du journal. 18743

Dame étrangère, 40 a., rentière, désire épouser Monsieur SUISSE, Hollandais ou Belge bien éduqué, ayant situation ou revenus. Agences s'abstenir.
M. M. 20, bureau du journal. 18753

Mons. certain âge, seul, désire rencontrer dame bonne éducation, aimable, pour compagnie, promenades et excursions.
Réponse avec renseignements et photographie qui sera retournée, aux initiales N. V. L. 24, bur. journal. 18745

Très sérieux. Dame ve, rent., 39 a., bien, dés. se mar. Mr m. cond. Ecr. 51, r. Madeleine, A.L.M.S. 18736

OFFR. D'EMP.

PEINTRE
cherche jeune fille 16 à 18 ans comme
MODELE
Quelq. heures par semaine. Ecr. L.W., bur. journ. 18740

On dem. pr constr. ne fer, des ouvriers monteurs, ajusteurs, mécanic., tourneurs, lamineurs, tréfileurs, forger., maçons, mineurs (fer et charbon), électric., forts manœuvres d'usine et terrassiers.
S'adr 64, r. Marie-Thérèse, St-Josse. 18737

DEM. D'EMP.

JEUNE HOMME
sérieux demande place quelconque. S'adress. rue des Secours, 25. 18752

Dame éprouv. 43 a., prés. tr. bien, éd. parf., tr. dévouée conn. b. cuis., linger., mus., hautes référ., partir p. étr. apr. guerre, dem. pl. gouvern.-ménag., dame de compag. chez pers. seule ou veuf av. enf. Mme Dubois, chaus. de Terveuren, 496, Etterbeek. 18594

DEM. SUJETS

On dem. une fille à tout faire, con. la bonne cuisine bourg., p. fam. s. enf. Bons gages, références exigées. Rue Franklin, 106. 18713

MAISONS APPARTEM.

Mons. seul, sérieux éprouv. p. guerre dem. à louer petite chambre garnie avec pension (3 repas par jour). Ecr. A. M. 94, bur. jour. 18751

On cherche de suite
Rez-de-chaussée pour bureau et magasin, si possible avec chambre garnie, (Centre et Nord). — Offre avec prix sous A. G. 12, bureau journal. 18722

Monsieur allemand ch. à louer deux chambres confortablement meubl., dans les environs rue de la Loi et Parc Cinquanten.
Ecrire D. K. 28, bureau journal. 18728

ALIMENTAT.

CAFES CRUS 18723
29, r. Marché, BRUXELLES

DISPONIBLE
Quantité de divers savons de qual. supér. (200 briq. par caisse). Divers savons de toil. Diff. part. de Cigares.
Vente en gros : 18660
41, boul. de la Senne

SEL FIN et GROS
PAR WAGON
en vrac et en sacs.
Depuis **fr. 3.50**
selon destination.
30, Rue Surlet, 30
LIÉGE
On demande représentants 18735

Chev., voitures

VOITURES
neuv. et occas., achat, vente 487, chaus d'Anvers. 17854

OCCASIONS Vente, Achat

Beau petit comptoir, rayons, étall. avec rampe cuivre et pieds à v. d'occ. Ecr. B.L.90, bur. journ. 18747

CAPITAUX COMMERCES

Demois. 34 a., ay. commerce, moment. gênée, ser. reconn. à qui prêt. 200 fr., remb. en 3 mois. Ecr. L.L. 34, bur. journal. 18744

ZODAX
NETTOIE — BLANCHIT
Ne mord pas — **La Meilleure des Lessives** — Ne détériore pas le linge
UN PAQUET VAUT DEUX KILOS DE CRISTAUX DE SOUDE 18277
Dans toutes les Epiceries — *Dans toutes les Drogueries*
BUREAUX : 46, place de Brouckère, BRUXELLES

DAME désire rencontr. jeune pers. très distinguée pour promenades frais partagés, 91, rue Stassaert. 18750

J'ACHÈTE
L'OR à 3 fr. le gr.
PLATINE à 10 fr.
ARGENT à 12 c.
Vieux Dentiers
même brisés
jusqu'à 10 fr. la dent
1 tableaux 18013
OBJETS D'ART
79 -:- RUE -:- DU MIDI 79
Attention au no
Maison de confiance

SURVEILLANCES
Recherches
Agence "LUX"
71, rue de Laeken
BRUXELLES 18283



Rue Vandeweyer, 4
(Pl. Liedts)
Grands assortiments
BLOUSES
confection. et s. mesure
Articles CHAPEAUX
pour Dames 18569
Prix sans concurrence

SAVONS DE MENAGE
en caisse de 200 briques

SAVONS .. NOIRS ..
Très Consistants
- A SERVIR SUR PAPIER -

Savons de Toilette extra fins
" SUPREMA ZEEP " COMPAGNIE
132, boul. de la Senne, BRUXELLES 18687
L'USINE SUPREMA voulant convaincre Messieurs les membres des COMITES DE RAVITAILLEMENT de la bonne qualité de ses Savons noirs, enverra gratuitement échantillon à ceux qui en feront la demande. Comme garantie absolue, les commandes qui nous parviendraient se feront sans remboursement, paiement trente jours après réception.

Occasion. - Plein centre, gr. épicerie exis. 50 a. à remet. Prix matériel. Ecrire A. G. 115, bur. journ. 18742

PRÊT A TOUS 18749
Ecrire W. R. bur. journal

Prêts Hypothécaires
ts rangs, ville et province. Avenue Marie-José, 160, de 2 à 6 h., tram 28. 18019

Attention !
Je procure démarche ou renseigne tout. — Ecrire : Gahy, expert, Forest. 18369

OFFICE HYPOTHÉCAIRE
Prête à 4 % en 1er rang, 2e 6 %, ville et prov. *Aide aux commerçants,* 45, rue Duquesnoy (pl. St-Jean). de 10 à 12 et de 3 à 6 h. 17424

Nombreux capitaux à placer sur b. hypothèque à taux très réduit. S'adress. Aug. Orban, Vielsalm. 18632

BASSE-COUR

COUVEZ VOS ŒUFS VOUS-MEME
avec la Couveuse
LA PERPETUELLE
110, r. Le Lorrain
18665 Bruxelles-Maritime

DIVERSES

SEL p. wagon
E. DUFRASNE, 24, quai Dérivation, Liége. 17586

DISPONIBLE
COUQUE ROYALE
BISCUITS
CHOCOLATS - CACAO
SAGOLINE - SEMOULE
PUDDINGS
CONFITURES
ATTRAPPE-MOUCHES
Union Alimentaire Anversoise
11-13, rue du Borgval, 16279 *Bruxelles-Bourse*

ACHAT AU PLUS HAUT PRIX DE
Celluloid
en feuilles, tubes, etc.
Déchets de Celluloïd
Plaques de phonogr. bris. et Déchets de cuir
FILMS
37, r. Royale Ste-Marie

ACHAT DE BIJOUX
Or à 3 fr. le gr. Argent 0.15
Platine 10 fr. le gr. 18535
21 rue des Ursulines

Torchons
Ecrire ou s'adresser :
22, rue Godefroid de Vreese
Schaerbeek-Bruxelles 17116

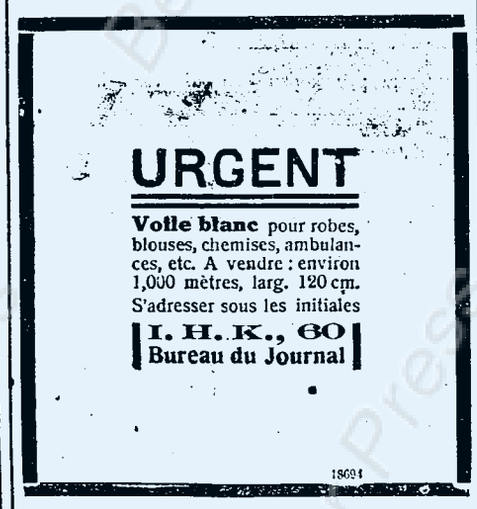

URGENT
Voile blanc pour robes, blouses, chemises, ambulances, etc. A vendre : environ 1,000 mètres, larg. 120 cm.
S'adresser sous les initiales
I. H. K., 60
Bureau du Journal
18694

Couvertures
de laine et de coton
TORCHONS
sont demand. par forte et petite parties.
Faire offres av. grandeur, poids et prix sous LAV, bur. journ. 18651

CUIVRE
J'achète jusq. 3 fr. le kil.
Plomb jusq. 70 cent. le kil.
Antimoine jusq. 4 fr
ETAIN jusq. 10 fr. le kil.
187, r. Brogniez. 18731

ACHAT DE
VIEUX BIJOUX
Or 3 fr. ; Platine 10 fr. ;
Argent 0.16 le gr.
Vieux dentiers jusque 12 fr. la dent. 18305
122, r. du Midi, 122

Attrape-Mouches
Fabricat. belge, *Byl & Cie,*
253, Rue Rogier, 253
Bruxelles 18394

Préservatifs
1re qualité
Petit stock à vendre
Conditions très avantageuses
Ecrire : 18840
A. S. 20 bureau journal

Savon
Edelweiss No 1
paquet bleu. — 135 fr. la caisse de 100 paquets.
Savon en boîte Panama
65 fr. la caisse de 200 briq.
Savon extra
huile de lin. Fr. 4.25 le kg.
Savon brun
Fr. 1.50 le kilog.
Poudre de Savon
« Waschvrouw »
19 fr. la cais. de 100 paq.
29, R. DU MARCHÉ
BRUXELLES 18721

SAVON
Occas. à profiter avant la hausse
Savon brun, très consist., à servir sur papier, sans odeur, ni acide, ni mordant tr. mousseux, franco c. mandat-poste ou non-franco c. remboursemt,
100 kilos . 140 fr.
50 » . . 72 fr.
25 » . . 37 fr.
12 1/2 » . . 19 fr.
M. F. HENNEQUIN
Savonnerie de la Couronne
23, avenue Emile Béco, IXELLES-BRUXELLES.
Maison de confiance. Concurrence impossible.
Spécialité : *Savon de ménage et de toilette, marque* La Couronne. 18466

Carte de l'Europe
Format : 1.50 x 0.90 m.
Belle édition coloriée
Prix 1 fr. Franco 1.10
en timbres-poste 5 et 10 c.
LISSOIR av. Rogier. 312
Bruxelles 16222

Madame
ESTER
16 ans même maison
conseille, renseigne sur tout, mariages, peines de cœur, recherches, procès, commerces, héritages.
Réussite certaine
37, rue des Plantes
NORD 15023
Discrétion absolue

MÉDICAUX

Mesdames. - Pour vos migraines prenez des cachets TINY. — Pharmacie Dosi, 65, r. Ant. Dansaert. 18741

Accoucheuse
Diplomée 1re cl., France et Belgique. Ex-int. des hôp. Consultations secrètes à toutes époques 12941

RETARDS
Nouvelle méthode
14, place des Martyrs
- donnant rue Neuve -

Accoucheuse
diplômée, 26 ans de pratiq. Consultations secrètes
Pension à toutes époques à partir de 6 fr. par jour
Médec. spéc. tt. à la maison
Placem. de nouveaux-nés.
Madame BOUGELET
48, rue de Parme, (Pte Hal)
Bruxelles 18536

Massage
1, rue du Pont-Neuf, 1
(entrée directe) 1er étage
de 1 à 9 heures. 17982

Accoucheuse
2 diplômes
de 1re classe
Nouvelle Méthode gar. sans danger
PRIX MODÉRÉS
96, Rue Gallait (pl. Liedts)
Schaerbeek-Bruxelles. 18128

SOINS DE BEAUTÉ
Manucure
de 2 à 6 heures. 18698
64 - Rue de la Source - 64

Massage
Manucure de 11 à 8 h.
4, r. de la Charité, 4
Son. 2 fois. (pl. Madou). 17522

On donne le plus haut prix pour
OR ARGENT DIAMANTS PLATINE
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
19 Boulevard Anspach
Coin de la r. de l'Evêque
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
GRAND CHOIX de **Bijoux d'occasion**
DÉGAGEMENTS SANS FRAIS du Mont-de-Piété

CABINET MEDICAL
19, r. de la Fraternité
(donne dans la r. de Brabant)
BRUXELLES-NORD
Voies Urinaires
606 Syphilis 914
Consultations.
De 8 h. matin à 8 h. soir ; Dimanche de 8 à 12 h. 1108

Accoucheuse
Mme DE HENS
1er DIPLOME
20 ans de pratique
Consultation | Discrétion
Pension à toute époque
RETARDS
Prix modérés 17407
Rue de Cologne, 164
BRUXELLES NORD

Accoucheuse
1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension à toute époque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91, rue de la Victoire, 91
Porte de Hal
BRUXELLES
Maison de confiance.

ACCOUCHEUSE
2 diplômes de pr. classe
Prix modérés
Consultations
60, rue de Thy
(Porte de Hal). 14526

Mme MARION
Conseils sûrs, santé, hérit., mariage, procès, réussite en tout, discrét. absolue.
24, rue Joseph-Claes
BRUXELLES MIDI 17652

Mme Maria
CONSEILS AUX DAMES
r. Viaduc, 5, Ixelles 18474

Mme MARIETTY
Voyante. - Conseils aux Dames
20 ans de pratique
10, r. de Cologne-Nord. 18689

Mme DENISE
MANUCURE
MASSAGE
De 10 à 7 h., rue de la Montagne, 67. 1er étage. Entrée directe. 17478

Impuissance
Pilules régénératrices du sens génital
Effet certain et inoffensif
Prix : 5 fr. Pharmacie DOSI, 65, rue Antoine Dansaert, Brux. Envoi discret c. mandat. 16290

MASSAGE
Rue Neuve 48a, de 11 à 9 h., 1er étage, entr. directe. 17810

CHARLEROI
Préservatifs
et appareils préventifs à l'usage des 2 sexes.
SÉCURITÉ - DISCRÉTION
Renseignements gratuits.
Au Para
21 - Rue de France - 21
CHARLEROI

MASSAGE
par dame, 46, r. d. Cologne, de 8 à 12 et de 1 à 9 h. 16306
Entrée directe.

Mme PIRE
ACCOUCHEUSE
1re classe
Consultations. Discrétion
Tient pensionnaires
PRIX MODÉRÉS
19, Rue St Lazare
On parle allemand

M. ROBERT
Manucure
MASSAGE
de 11 h. à 9 h.
Rue de l'Aqueduc, 151
(aven. Louise) 17603

ACCOUCHEMENT
Maison de confiance.
Mme DE BOECK
Accouch., Pens. Discrét.
Médecin attaché à la Maison
10, Boul. du Midi, 10
BRUXELLES 18297

Accoucheuse
dipl. 1re classe, 25 ans prat.
Ex-directrice Institut
Pension, cons., discrét.
Retards 16868
NOUVELLE METHODE
GARANTIE SANS DANGER
Prix : 10 Francs
Mme Gillion
106, r. Hôtel-d.-Monnaies (Porte de Hal) *Bruxelles*
Maison de confiance.

CABINET MEDICAL 11108
17, rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies secrètes
Urines troubles.
Maladies de la peau.
Trait. du Dr. Ehrlich.
Epilepsie. traitement nouveau. Maladies des femmes. *Consultations :*
Dimanche de 8 à 12 h. ;
Lundi de 10 à 7 h. ;
Mercredi de 10 à 7 h. ;
Jeudi de 10 à 8 h. ;
Samedi de 1 à 8 h.

Pédicure
diplômée, Rue d'Artois, 12, de 11 à 6 h. Sonnez 2 fois. Se rend à domicile. 18664

Massage Electricité
Méthode anglaise, *343,* rue du Progrès. 16916

RETARD DES ÉPOQUES
Résultat surprenant ! — Demandez la notice gratuite à SANITARIA, 70, Boulevard Anspach, BRUXELLES.
JAMAIS D'INSUCCÈS
DISCRÉTION

SAVONS DE TOILETTE D. G. D.
QUALITE INCOMPARABLE 18558
Savon de ménage brun, consistant et mousseux
Savon genre Marseille — Qualité supérieure
Savon en poudre pour lessiver
Sticks et poudre de savon pour coiffeurs
Aug. STEVENS
5, rue du Canal, 5 — BRUXELLES
Demandez prix pour le gros et demi-gros

SAVONS DE TOILETTE ET SAVONS DE MENAGE
Bons et Bon Marché
COMPAGNIE SUISSE D'ALIMENTATION
92, boulevard du Nord, à BRUXELLES 18686
LIÉGE : Agence gén. : F. GRANDRY, 34, r. Vinâve d'Ile

Le Protectorat du Négociant et du Courtier
Capital provisoire : 100,000 fr. (susceptible d'augmentation)
Œuvre privée commerciale et philanthropique pour favoriser les transactions, créée par M. Armand ALEXANDRE.
Avance de fonds pour achats ou dégagements de marchandises. Expertises. Arbitrages, etc.
Le représentant, M. GAHY, expert industriel, se trouvera à la *Taverne Thomas* (Bourse), de 10 à 12 et de 3 à 5 heures.
Bureaux : E.P.C.B., 56, b. du Nord, Brux.
N. B. — Nos négociants et courtiers, principaux facteurs de notre vie économique actuelle, seront enchantés de l'appui que leur apportera cette œuvre.

Sacs - Ficelles - Emballages
-o- Représentant à Bruxelles -o-
les LUNDI, MARDI et MERCREDI 18412
ECRIRE : Rue de Flandre, 133

Cyclistes !!
Lanternes SOLAR *véritables* . . . . 16 fr.
Lanternes ordinaires. . fr. 1.50, 2.00, 3.00, 4.00
Grand choix de machines neuves hommes, dames et enf., dep. 125, 150, 175, 200, 250, 300 fr.
Grand assortiment d'accessoires et pièces de rechange
La Maison **Aug. Coeckelberg**
BRUXELLES
78-80, rue des Foulons
se charge, pour sa nombreuse clientèle, de faire toutes les réparations d'enveloppes et de chambres à air de vélos. 18583

JAVANO
A BASE DE CAFÉ — Le meilleur et le plus -:- ancien des produits remplaçant le café -:-
MO-CA
composition de tout premier choix où le café domine. — Supérieur aux meilleurs cafés.
Pour le gros, s'adresser à la 18324
Grande Fabrique de Malt
215, r. du Moulin, Bressoux-Liége
ON DEMANDE DES REPRESENTANTS

Imprimerie du « Bruxellois »